



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

FR

Programme de travail 2009







Programme de travail 2009



De nombreuses autres informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles
des Communautés européennes, 2009

ISBN 978-92-896-0592-2

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2009
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by Rooster Design, Greece
Printed in the European Union



**Le Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle (Cedefop)** est le centre de
référence de l'Union européenne pour la formation et
l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et
des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et
d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la
pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le
règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Aviana Bulgarelli, Directeur
Christian Lettmayr, Directeur adjoint
Juan Menéndez-Valdés,
Président du Conseil de direction

Table des matières



Introduction	1
Contexte politique	3
Documenter les politiques européennes d'enseignement et de formation professionnels (EFP)	6
Interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage	11
Évaluer les bénéfices de l'enseignement et de la formation professionnels	14
Rehausser le profil de l'enseignement et de la formation professionnels	15
Gestion, ressources et contrôles internes	17
Travailler en partenariat	18
Évaluation des risques	19
Fiches d'activité	20
Budget 2009 par activité	52
 Annexes	
I Programme provisoire des publications pour 2009	54
II Organigramme du Cedefop	56
III Ressources humaines	57
IV Réseaux du Cedefop	58
V Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation	59
VI Coopération entre le Cedefop et Eurofound	60
VII Références	61

Introduction



Environ la moitié de la population européenne acquiert des compétences grâce à l'enseignement et la formation professionnels (EFP). L'Union européenne (UE), ses États membres et les partenaires sociaux ⁽¹⁾ s'engagent à faire des systèmes d'éducation et de formation européens les meilleurs systèmes du monde. Cela nécessite que l'EFP réponde à l'évolution rapide des marchés du travail et de la technologie. L'EFP doit faire partie intégrante des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, pour permettre aux individus de s'adapter et de développer leurs aptitudes de manière continue. Afin d'y parvenir, l'UE a commencé à mettre en place des priorités politiques systématiques et des outils européens communs en 2000.

Le Cedefop, fondé en 1975 ⁽²⁾ et basé en Grèce depuis 1995, est l'agence de l'UE chargée de soutenir le développement des politiques d'enseignement et de formation professionnels. Le Cedefop soutient l'UE, ses États membres et les partenaires sociaux, qui collaborent plus étroitement que jamais à la modernisation de l'EFP et à la création d'un espace européen du travail et de l'apprentissage. La valeur ajoutée du Cedefop réside dans la qualité élevée de ses analyses, expertises et informations, qui soutiennent la coopération européenne en matière d'EFP. Il fournit:

- (a) une perspective scientifique européenne indépendante grâce à des analyses comparatives des événements qui sensibilisent aux questions d'EFP dans l'UE et aident à les comprendre;
- (b) un aperçu des questions complexes pour définir les approches et principes communs européens afin d'améliorer l'EFP et d'atteindre des objectifs communs;
- (c) un forum unique qui réunit les intérêts divers des décideurs politiques, partenaires sociaux, apprenants individuels, chercheurs et praticiens

- en matière d'EFP, afin de débattre de propositions relevant de la politique et la recherche;
- (d) une sensibilisation accrue à l'image et l'importance de l'EFP, qui assure que les questions d'EFP sont prises en compte dans d'autres politiques, y compris l'enseignement général, l'emploi et la politique sociale.

L'acquisition de compétences améliore les perspectives, favorise l'égalité et permet de réaliser des progrès. Les perspectives peuvent naître de meilleures possibilités d'emplois pour les individus et d'un avantage compétitif pour les entreprises. L'égalité est renforcée car les compétences permettent aux personnes défavorisées sur le marché du travail de surmonter les entraves à une vie professionnelle satisfaisante ⁽³⁾. Des progrès peuvent être réalisés dans la mesure où les compétences contribuent à l'innovation ⁽⁴⁾, au développement, à des services améliorés et à des produits plus sûrs.

L'objectif stratégique du Cedefop en 2009-2011 ⁽⁵⁾ est de «contribuer à l'excellence en matière d'EFP et renforcer la coopération européenne dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques européennes d'EFP».

Cet objectif stratégique s'appuie sur quatre priorités:

- (a) documenter les politiques européennes d'EFP;
- (b) interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage ⁽⁶⁾;
- (c) évaluer les bénéfices de l'EFP;
- (d) rehausser le profil de l'EFP.

Ces priorités orientent les programmes de travail annuels. Les activités du Cedefop se concentrent sur le soutien à l'élaboration des politiques d'EFP par le renforcement de la coopération européenne grâce à de nouvelles connaissances, une meilleure compréhension et un apprentissage mutuel. En

utilisant l'expertise acquise grâce à la recherche, l'analyse des politiques et la mise en réseau, le Cedefop surveille et fait rapport sur les politiques d'EFPP, et aide à concevoir et développer les principes et instruments européens communs pour soutenir l'application des politiques. Il enrichit les aptitudes et compétences de nouvelles connaissances, stimule le débat et diffuse les informations grâce à son site web, ses publications, réseaux, visites d'étude, conférences et séminaires.

Les activités du Cedefop concernent à la fois l'EFPP initial et continu et sa contribution à l'apprentissage tout au long de la vie. Les résultats s'adressent aux décideurs politiques des institutions européennes, aux États membres et aux partenaires sociaux, qui sont particulièrement présents à tous les niveaux politiques et pratiques de l'EFPP, notamment dans les secteurs et les entreprises.

Le présent programme de travail décrit comment le Cedefop soutiendra le développement de la politique européenne d'EFPP en 2009. Il comprend trois parties:

- (a) une partie narrative, qui analyse le contexte politique et explique comment le Cedefop mettra en œuvre chacune de ses quatre priorités en 2009 (voir Tableau 1);
- (b) des fiches détaillées consacrées aux activités et aux projets. Elles présentent le travail du Cedefop dans un cadre logique, montrant l'impact escompté de chaque activité et les résultats de chaque projet associé. Une activité peut inclure plusieurs projets, et il faut noter que tous les projets relevant d'une activité spécifique ne répondent pas à la même priorité. Les liens entre chaque priorité et les activités et leurs projets sont décrits dans le tableau «Correspondance entre les priorités à moyen terme, les activités du budget par activité et les projets»;

- (c) un budget par activité (ABB), qui expose les ressources humaines et financières allouées à chaque activité.

Le programme de travail s'inscrit dans le cadre de la politique européenne d'EFPP mise en place par la stratégie de Lisbonne ⁽⁷⁾, le programme de travail Éducation et formation 2010 ⁽⁸⁾ et son processus de Copenhague ⁽⁹⁾. Il est également en accord avec les nouveaux développements politiques concernant l'apprentissage tout au long de la vie, tels que l'agenda social renouvelé de l'Europe ⁽¹⁰⁾, la préparation d'un cadre stratégique actualisé pour la coopération européenne en éducation et formation ⁽¹¹⁾, qui devrait inclure les thèmes sur lesquels le Cedefop travaille (résultats de l'apprentissage, orientation tout au long de la vie et enseignants et formateurs de l'EFPP), et la prochaine communication de la Commission «*New skills for new jobs: anticipating and matching labour market and skills needs*» [«Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux: anticiper et adapter les compétences aux besoins du marché du travail»]. Le programme de travail est également en accord avec l'évaluation du Cedefop par la Commission européenne ⁽¹²⁾, achevée en 2008. En effet, il concentre l'action du Cedefop sur le soutien à l'élaboration de politiques et la proposition d'améliorations pour aligner la politique de communication et autres politiques du Cedefop afin de compléter cette approche.

Conformément aux priorités de 2009-2011, le Cedefop poursuivra les activités qui sont des projets phare pour 2009. En premier lieu, le Cedefop soutiendra le processus de Copenhague en organisant un débat sur le troisième rapport politique qu'il a consacré à ce sujet, étudiant les progrès des États membres au niveau de la mise en œuvre des priorités européennes relatives à l'EFPP. En



deuxième lieu, le Cedefop poursuivra ses travaux sur l'offre et la demande futures de compétences et l'inadéquation de celles-ci, dans le contexte de la communication de la Commission de décembre 2008. En troisième lieu, le Cedefop continuera d'analyser différents aspects des résultats de l'apprentissage, explorant les effets de ce que certains considèrent comme un changement de paradigme dans les approches de l'enseignement, de la formation et de l'apprentissage. En quatrième lieu, le Cedefop poursuivra son soutien spécialisé au développement d'instruments européens communs.

Les activités du Cedefop en 2009 se projettent aussi au-delà de 2010, fin prévue de la stratégie actuelle convenue à Lisbonne en 2000. Plusieurs études du Cedefop lancées en 2009 arriveront à leur terme en 2010. Elles faciliteront la transition vers la nouvelle stratégie et constitueront à cette fin une base solide d'informations.

Contexte politique

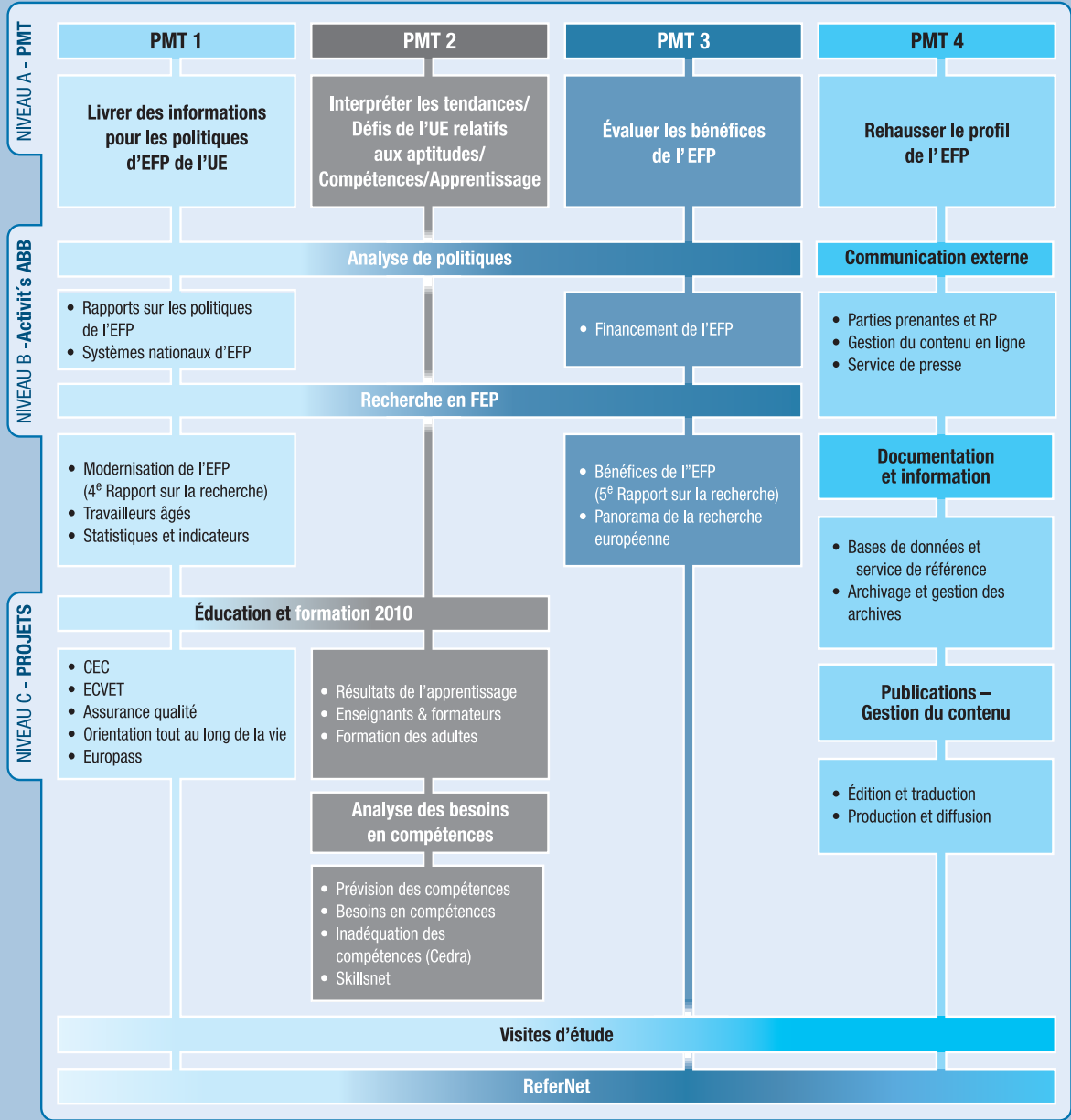
Les niveaux de compétences générales doivent augmenter afin de répondre aux besoins du marché du travail et de permettre aux citoyens de jouir d'une grande qualité de vie. L'Europe compte environ 80 millions de personnes peu qualifiées, un tiers de la population en âge de travailler. Les prévisions indiquent une chute brutale de près de 12,5 millions d'emplois pour ceux qui n'ont que peu ou pas de qualifications. L'Europe ⁽¹³⁾ risque toutefois d'être confrontée à un problème majeur de compétences dans un avenir proche. Plus de 20 millions de nouveaux emplois devraient être créés entre 2006 et 2020. Suivant une étude du Cedefop ⁽¹⁴⁾, la plupart des nouveaux emplois créés au cours de cette période nécessiteront des qualifications de haut niveau. Cependant les chiffres relatifs à l'abandon précoce des études (en 2007, plus d'un jeune sur sept a quitté l'école au niveau du 1^{er} cycle du secondaire) restent obstinément élevés. Plus de la moitié de l'ensemble des créations d'emplois (emplois nouveaux et emplois destinés à remplacer les actifs quittant le marché du travail) devraient nécessiter des qualifications moyennes. En outre, les aptitudes requises dans de nombreux emplois actuels évolueront, imposant aux actifs de les actualiser en permanence. Beaucoup de ces emplois nécessiteront des qualifications professionnelles, soulignant le rôle essentiel de l'EFP dans l'éducation et la formation tout au long de la vie. Pourtant, d'une manière générale, trop peu d'adultes participent à la formation tout au long de la vie ⁽¹⁵⁾ et aucune amélioration significative ne s'est produite durant ces dernières années ⁽¹⁶⁾. En conséquence, le besoin croissant – voire la pénurie – de personnes possédant des niveaux de qualifications suffisants est manifeste dans de nombreux domaines.

Les tendances sociales européennes ⁽¹⁷⁾ soulignent également l'importance des compétences. L'augmentation de l'espérance de vie et le déclin du taux de natalité allongent la durée de la vie active. Une jeune génération plus mobile doit acquérir des compétences linguistiques et culturelles. Les changements climatiques et la pression croissante sur les ressources naturelles nécessitent d'innover et de créer de nouveaux emplois «verts». Les immigrants et un nombre croissant d'élèves issus de la deuxième génération d'immigration ⁽¹⁸⁾ ont besoin de compétences adéquates pour s'intégrer avec succès ⁽¹⁹⁾.

Le faible niveau d'études et l'insuffisance des compétences jouent un rôle majeur dans le taux d'emploi réduit et l'exclusion sociale. Ils constituent un danger pour les travailleurs seniors ou marginalisés qui risquent de perdre leur travail ou qui n'en trouvent pas. Ils polarisent les emplois, opposant les emplois de grande qualité offrant de bonnes conditions de travail aux emplois de faible qualité assortis de mauvaises conditions de travail. Ils soulignent la «fracture numérique» entre les personnes qui bénéficient des progrès de la nouvelle technologie et les personnes laissées en arrière. Ils séparent les régions et les secteurs qui se développent grâce à la mondialisation de ceux qui sont aux prises avec la restructuration économique. Afin d'éviter de telles divisions, nuisibles à la cohésion sociale, l'Europe doit investir davantage dans son capital humain et social. L'EFP est un instrument majeur dans la construction du nouvel agenda social de l'Europe ⁽²⁰⁾.



Tableau 1. Programme de travail 2009 – Correspondance entre les priorités à moyen terme, les activités ABB et les projets



PRIORITÉ 1

Documenter les politiques européennes d'EFP

En plaçant davantage l'accent sur l'éducation et la formation, le cycle 2008-2010 de la stratégie de Lisbonne se concentre sur le développement et la mise en œuvre des politiques existantes. Le Cedefop combine l'analyse politique, la recherche, l'expertise et l'apprentissage entre pairs afin de soutenir le développement des politiques européennes d'EFP et des outils et principes européens communs.

À la suite du mandat qui lui a été confié par les ministres dans le cadre des communiqués de Maastricht et d'Helsinki ⁽²¹⁾ et du communiqué de Bordeaux en novembre 2008 ⁽²²⁾, le Cedefop organisera un débat sur les conclusions de son **troisième rapport politique sur le processus de Copenhague**. Ce rapport succède à ceux présentés à Maastricht en 2004 ⁽²³⁾ et à Helsinki en 2006 ⁽²⁴⁾, et analyse les actions accomplies par les États membres pour atteindre des cibles politiques communes et des objectifs fixés au niveau européen. Le rapport, qui place son analyse dans un contexte socioéconomique clair, entend être une source précieuse de documentation pour l'élaboration des politiques européennes d'EFP par la mutualisation des connaissances et la stimulation des idées et de l'innovation. De hauts responsables politiques débattront des conclusions du rapport lors d'une conférence Agora au Cedefop en mars 2009, organisée en collaboration avec la présidence tchèque. Le Cedefop diffusera largement le rapport et encouragera le débat en intervenant lors de conférences et réunions au fil de l'année. En coopération avec la Commission européenne, le Cedefop contribue au suivi de la mise en œuvre des priorités EFP par les États membres, telle que présentée dans leurs rapports nationaux, au titre du programme de travail Éducation et formation 2010.

Afin de renforcer la base d'informations nécessaire à l'élaboration des politiques dans le cadre du processus de Copenhague, le Cedefop a réuni l'expertise en recherche permettant d'examiner les priorités des politiques d'EFP. En 2009, le Cedefop diffusera les conclusions de «**Moderniser l'enseignement et la formation professionnels: quatrième rapport du Cedefop sur la recherche en matière d'EFP**». Adoptant une perspective à moyen terme, ce rapport analyse dans quelle mesure l'EFP est affecté par diverses pressions: vieillissement de la main-d'œuvre, pénurie de compétences adaptées, nécessité pour les entreprises d'apprendre et d'innover, et volonté d'accroître la cohésion sociale.

La recherche suggère quatre clés complémentaires (sociale, économique, institutionnelle et professionnelle) pour élaborer les futures politiques dans le cadre du processus de Copenhague. En ce qui concerne le volet social, les faits suggèrent que l'EFP a un rôle majeur à jouer pour réduire l'exclusion et renforcer la cohésion sociale. Sur le plan économique, les recherches confirment le caractère essentiel de la formation, démontrant que la formation fournie par les entreprises renforce l'innovation des processus et des produits, la croissance économique et la productivité. Les recherches concernant l'attrait de l'EFP soulignent que certaines politiques institutionnelles présentent un intérêt particulier. Elles incluent la diversification de l'offre d'ETF, la création de cursus pour les élèves les moins doués, la modularisation, les options pour réintégrer l'enseignement général au niveau secondaire ou tertiaire, et la modernisation de la gestion des systèmes d'EFP (assurance qualité, cadres de certifications, partenariats). Le rapport confirme l'importance des informations, conseils et orientations pour que les choix de carrière deviennent



plus avisés au cours de la vie. Les recherches suggèrent diverses manières (qui relèvent toutes de la pratique professionnelle) de moderniser les informations, conseils et orientations et de maximiser leur impact.

Étant donné l'évolution démographique et le rôle de l'EFP dans les «politiques de vieillissement actif» destinées à soutenir les **travailleurs seniors** [voir les conclusions du Conseil sur l'éducation des adultes ⁽²⁵⁾], le Cedefop diffusera les conclusions de son analyse des recherches actuelles et nouvelles sur les relations entre le vieillissement, les performances professionnelles et le comportement face à l'apprentissage.

La banque de données du Cedefop sur les **systèmes nationaux d'EFP** et leur évolution permet des comparaisons entre les États membres. Les rapports seront édités et mis à jour pour l'ensemble des États membres en anglais sur le site du Cedefop (<http://www.cedefop.europa.eu>).

Les communiqués adoptés dans le cadre du processus de Copenhague et les conclusions du Conseil demandaient qu'un cadre cohérent de **statistiques et d'indicateurs** sur le processus de Copenhague permette de suivre les progrès de la politique d'enseignement et de formation ⁽²⁶⁾. Le Cedefop, en coopération avec la Commission européenne et le Centre de recherche sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (CRELL), continuera de soutenir le développement de statistiques et d'indicateurs d'EFP pertinents. Il diffusera les conclusions de ses analyses de la troisième enquête relative à la formation professionnelle continue dans les entreprises (CVTS3). Il apportera de nouvelles idées concernant les investissements consacrés à la formation dans les entreprises, les types de formation proposés et la participation suscitée. Le Cedefop continuera à participer aux

activités statistiques au niveau européen et international afin d'améliorer la qualité des données, les méthodes et la collecte. Il travaillera aux différentes manières d'exploiter les données de l'enquête sur les forces de travail et de soutenir l'évolution de l'enquête sur l'éducation des adultes.

Le **cadre européen des certifications (CEC)** est un outil de comparaison des certifications en Europe permettant de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que la mobilité éducative et professionnelle non seulement entre les pays, mais aussi entre les différentes parties des systèmes d'éducation et de formation au sein d'un même pays. C'est un outil de plus en plus important car les frontières entre l'EFP, l'enseignement général et l'enseignement supérieur s'estompent. Un nombre croissant de programmes d'enseignement supérieur sont en rapport avec les besoins du marché du travail et les établissements d'enseignement supérieur s'engagent de plus en plus dans la formation continue. Le CEC et les cadres nationaux de certifications (CNC) soutiendront la création d'itinéraires d'apprentissage flexibles, permettant aux personnes de passer de l'EFP à l'enseignement général et vice versa à tous les niveaux d'éducation. Le Cedefop s'appuiera sur la recommandation du Parlement européen et du Conseil établissant le CEC ⁽²⁷⁾, et assistera la Commission européenne dans la coordination de son groupe consultatif CEC (et ses sous-groupes). Le Cedefop soutiendra les travaux de mise en œuvre du CEC en apportant son expertise scientifique, ainsi que les données conceptuelles et les informations générales fournies par diverses études et analyses comparatives. L'un des aspects clés de ces travaux réside dans la consultation et l'association étroite de l'ensemble des parties prenantes, notamment des partenaires sociaux, dont le soutien aux CNC est essentiel



pour qu'ils acquièrent une valeur sur le marché du travail.

Afin d'encourager la confiance dans le CEC, le Cedefop rendra compte de la manière dont la qualité des processus de certification est assurée. Il identifiera également quelles sont les forces et les limites des cadres nationaux (CNC) et dans quelle mesure ils améliorent l'accès, le transfert et la reconnaissance des qualifications. Le Cedefop fournira aussi des conseils sur les tendances, possibilités et obstacles actuels liés à l'EFP aux niveaux de qualifications les plus élevés du CEC, et sur les résultats des projets pilotes de CEC dans le cadre des programmes Leonardo da Vinci et Éducation et formation tout au long de la vie. Avec la Commission européenne, le Cedefop achèvera la plateforme d'information sur le CEC, qui servira de base pour classer les niveaux de qualification nationaux par rapport au CEC.

Le **système européen de transfert de crédits d'apprentissage dans l'enseignement et la formation professionnels (ECVET)** est développé afin de permettre le transfert des crédits issus des résultats de l'apprentissage d'un système de qualifications à un autre, ou entre l'enseignement général et professionnel, afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie à travers l'EFP. Le Cedefop s'appuiera sur la proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁸⁾ et fournira un appui technique et scientifique aux groupes de travail de la Commission européenne et au réseau européen ECVET. En analysant les aspects innovants d'ECVET, le Cedefop donnera des conseils sur les relations entre les systèmes de crédits et les cadres de certifications européens, nationaux et sectoriels. Ses conseils porteront également sur les étapes permettant de créer un système européen de crédits pour l'apprentissage tout au long de la

vie, y compris sur les liens entre le système européen de transfert de crédits pour l'enseignement supérieur (ECTS) et ECVET.

L'assurance qualité est le fondement de la confiance dans les autres systèmes d'EFP. Le succès du CEC et d'ECVET dépend de l'instauration d'une telle confiance. L'adoption et la mise en œuvre de la proposition de recommandation sur le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQARF-VET) ⁽²⁹⁾ guident les travaux du Cedefop avec la Commission européenne et le réseau européen pour l'assurance qualité dans l'EFP (ENQA-VET). Le Cedefop continuera d'apporter son soutien à l'assurance qualité en diffusant les conclusions de son étude pilote sur les approches d'accréditation des prestataires et programmes d'EFP dans les États membres. Il la fera suivre du lancement en 2009 d'une analyse comparative plus étendue, qui fera l'objet d'une conférence conjointe du Cedefop et de la Commission européenne au printemps 2010. Le Cedefop diffusera également des informations sur les approches qualité dans les petites et moyennes entreprises européennes de l'industrie alimentaire, de la vente au détail et du tourisme, et achèvera une étude sur le secteur de l'aide sociale. En 2009, en liaison avec les travaux du réseau ENQA-VET, une session d'apprentissage entre pairs est programmée afin d'examiner les priorités des partenaires sociaux en matière d'assurance qualité.



Les individus ont besoin d'une **orientation tout au long de la vie** pour faire des choix éclairés concernant l'apprentissage tout au long de la vie et la gestion de leur carrière. Afin d'aider la Commission européenne à soutenir la mise en œuvre de la résolution du Conseil de 2004 sur l'orientation ⁽³⁰⁾ et à assurer un suivi de la nouvelle résolution du Conseil ⁽³¹⁾, le Cedefop identifiera les initiatives réussies et formulera des recommandations sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. L'étude du Cedefop relative à l'orientation des jeunes qui quittent l'enseignement pour la vie professionnelle fera l'objet d'un débat, et des propositions examineront comment les aider au mieux. Le Cedefop participera au débat consacré à un cadre européen fondé sur les compétences pour les praticiens de l'orientation, en présentant des informations sur les qualifications et compétences nécessaires aux conseillers d'orientation. Le Cedefop étudiera également le rôle de l'orientation dans les stratégies d'assistance aux travailleurs menacés par la restructuration économique.

Une décision du Parlement européen et du Conseil a instauré **Europass** ⁽³²⁾ pour encourager la mobilité géographique et professionnelle. Il s'agit d'un portfolio de cinq instruments destinés à faciliter la compréhension des qualifications et compétences des individus en Europe. Le Cedefop continuera à soutenir la Commission européenne dans la mise en œuvre des propositions de l'évaluation externe d'Europass ⁽³³⁾ et améliorera le CV Europass, en collaboration avec les groupes intéressés tels que les employeurs ou les agences de recrutement. Le Cedefop poursuivra le développement et l'entretien des ressources web d'Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>) et soutiendra les centres nationaux Europass en veillant à la complémentarité entre Europass et les outils associés, tels le CEC et ECVET.

Les visites d'étude destinées aux spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle soutiennent la coopération européenne et le développement des politiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie. Elles permettent aux experts de différents pays de se rencontrer, de discuter des questions d'intérêt commun et de partager leur expérience et leur expertise. Ces visites font partie du programme Éducation et formation tout au long de la vie 2007-2013 ⁽³⁴⁾. Elles sont mises en œuvre par les agences nationales et coordonnées par le Cedefop au nom de la Commission européenne. Durant l'année scolaire 2008/2009, le Cedefop organisera et assurera le suivi de 260 visites d'étude impliquant environ 2600 participants et couvrant une quarantaine de thèmes correspondant aux priorités fixées pour l'éducation et la formation au niveau national et européen. Assurer la qualité du programme de visites d'étude sera une priorité importante de l'année 2009 et implique de finaliser la mise en place d'outils d'évaluation pour mesurer l'impact des visites. Le Cedefop évaluera les résul-



tats des visites d'étude, identifiera les exemples de bonnes pratiques et les diffusera largement. Durant l'année scolaire 2009/2010, le Cedefop préparera et diffusera le catalogue des visites, coordonnera l'appel à candidatures et supervisera la mise en œuvre des visites. Le Cedefop améliorera encore son système informatisé de gestion interactif. En coopération avec la Commission européenne, le Cedefop poursuivra ses efforts pour renforcer la cohérence entre le programme de visites d'étude et les priorités politiques fixées pour l'éducation et la formation au niveau européen et national (stratégie de Lisbonne et processus de Copenhague).

Le Cedefop encourage la participation des partenaires sociaux aux visites d'étude afin de leur offrir un forum pour échanger leurs expériences et partager leurs connaissances avec les spécialistes de l'éducation et de la formation. Le Cedefop continuera à s'assurer que les visites d'étude incluent des thèmes intéressant les partenaires sociaux. Il sensibilisera les agences nationales gérant le programme dans les pays participants aux besoins des partenaires sociaux et leur apportera des conseils sur la meilleure manière d'y répondre. Le Cedefop encouragera les partenaires sociaux à participer aux visites d'étude à travers des publications, séminaires et autres activités ciblées.

PRIORITÉ 2

Interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage

Afin d'interpréter les tendances européennes, les travaux du Cedefop se fondent sur trois aspects associés: analyser l'offre et la demande de compétences, examiner l'évolution des modes d'acquisition des compétences et soutenir le développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFP.

L'offre et la demande futures de compétences dans l'UE, l'identification précoce des nouvelles exigences en matière d'aptitudes et de compétences à tous les niveaux, et l'anticipation (et la prévention) de l'inadéquation et de la pénurie potentielles de compétences dues à l'évolution démographique et à la restructuration économique sont au cœur de l'agenda politique actuel de l'UE, conformément à la stratégie de Lisbonne. Les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (2008-2010) et la résolution du Conseil sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux de 2007 ⁽³⁵⁾ sont des jalons importants de cette stratégie. En réponse à la demande du Conseil portant sur l'évaluation des exigences futures de compétences ⁽³⁶⁾, le Cedefop a contribué à la communication de la Commission *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux: anticiper et adapter les compétences aux besoins du marché du travail* ⁽³⁷⁾. Il a fourni une prévision des besoins de compétences jusqu'en 2020 ⁽³⁸⁾, des analyses des besoins dans les secteurs clés de l'économie et des systèmes d'identification précoce des besoins dans les États membres européens ⁽³⁹⁾.

Au cours de ces dernières années, le Cedefop est devenu une référence clé pour **analyser et prévoir les besoins de compétences**. En 2009, le Cedefop continuera à jouer un rôle important dans ce domaine. Avec le soutien financier des Directions générales Emploi et Éducation et culture de la Commission européenne, il lancera des

travaux afin d'aider à établir un système régulier d'évaluation de l'offre et de la demande à long terme sur les marchés du travail de l'UE, et entreprendra de nouvelles recherches pour combler le manque de connaissances concernant, par exemple, l'interaction entre l'offre et la demande de compétences. Ce faisant, il continuera à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la communication de la Commission susmentionnée *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux*, et à aider la Commission européenne dans la poursuite des travaux. Le Cedefop organisera une conférence Agora à Thessalonique afin de présenter et d'analyser les résultats de ses prévisions relatives à l'offre de compétences et aux disparités potentielles entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Les prévisions relatives à l'offre et à la demande de compétences se réfèrent toutefois à l'évolution macroéconomique et aux compétences et qualifications formelles. L'analyse des besoins dans ce domaine (à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs) au niveau intermédiaire des secteurs et au micro-niveau des entreprises est essentielle pour compléter le tableau macro. Les connaissances sont très insuffisantes en ce qui concerne l'**identification des aptitudes et compétences nécessaires dans les entreprises et les secteurs clés sélectionnés** au niveau européen. Le Cedefop, en consultation avec les **partenaires sociaux** et d'autres parties prenantes, comblera ces lacunes en menant une étude de faisabilité pour une enquête sur les compétences auprès des employeurs afin de définir les besoins futurs (aptitudes, compétences et formation) dans les entreprises européennes, et en analysant les compétences requises dans des secteurs clés sélectionnés de l'économie européenne.

Le Cedefop entreprendra en outre des recherches sur l'**inadéquation des compétences** et son impact. Ses conclusions offriront de nouvelles perspectives sur l'obsolescence des compétences, la «suréducation» et les pénuries de compétences. Les recherches examineront l'impact et la persistance de l'inadéquation des aptitudes et les mesures à prendre pour prévenir ou atténuer les distorsions qu'elle peut entraîner sur le marché du travail futur. La coopération internationale avec l'OCDE se poursuivra avec un séminaire international conjoint en février 2009, consacré à la mesure des compétences professionnelles générales, qui présentera les résultats pilotes du module «approche fondée sur les exigences professionnelles» du PEICA (Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) ⁽⁴⁰⁾.

Les résultats de l'apprentissage font partie d'une approche novatrice de l'enseignement, de la formation et de l'apprentissage ⁽⁴¹⁾ et représentent selon certains un changement de paradigme. L'accent est placé sur la définition des résultats de l'apprentissage pour façonner l'expérience de l'apprenant, plutôt que sur le contenu des sujets constituant les programmes d'étude. Les résultats de l'apprentissage sont essentiels au CEC et aux cadres nationaux de certifications, à Europass et à ECVET. Le Cedefop soutiendra les débats sur les qualifications et les résultats de l'apprentissage, l'échange systématique d'expériences et l'apprentissage entre pairs entre les États membres et les partenaires sociaux, à travers un ensemble d'études comparatives analysant divers aspects de cette question. En premier lieu, comment la définition et le renouvellement des normes professionnelles et éducatives influencent-ils les certifications, et comment les normes peuvent-elles être utilisées pour améliorer les liens entre le marché du travail

et les systèmes de certifications? Les études porteront en deuxième lieu sur le rôle changeant des certifications en Europe, leurs interrelations avec l'apprentissage tout au long de la vie et la mondialisation, et les moyens de développer les systèmes et cadres de certifications. Elles analyseront en troisième lieu les relations entre les résultats de l'apprentissage et les programmes d'étude de l'EFP, et en quatrième lieu le CEC et les certifications sectorielles. En mai 2009, le Cedefop organisera une grande conférence sur les qualifications et les résultats de l'apprentissage, afin de présenter aux principaux décideurs politiques et parties intéressées les conclusions de plusieurs études relatives à l'évolution du rôle des qualifications en Europe. Cette conférence entend contribuer à l'élaboration d'une stratégie complète d'apprentissage tout au long de la vie au niveau national et européen en examinant l'impact de la définition et de la description des qualifications à travers les résultats de l'apprentissage.

Ces informations soutiendront le groupe de la Commission européenne sur la reconnaissance des résultats de l'apprentissage, coordonné avec le Cedefop. L'action se concentrera en 2009 sur le soutien au développement de cadres nationaux de certifications et la mise en œuvre de systèmes de **validation des acquis non formels et informels**, à partir des principes communs convenus en 2004 ⁽⁴²⁾ et des lignes directrices européennes introduites par le groupe à l'automne 2008. La Commission européenne, les États membres et le Cedefop prépareront une mise à jour de l'inventaire sur la validation ⁽⁴³⁾.



La contribution du Cedefop à la mise en œuvre du programme d'action européen à long terme pour les compétences numériques ⁽⁴⁴⁾ se concentrera sur le cadre des compétences numériques, la certification et les qualifications dans le domaine des TIC, le portail européen sur les compétences numériques et les carrières, et la participation au groupe TIC et à l'atelier CEN/ISSS du groupe de pilotage, aux côtés de la DG Entreprises de la Commission européenne.

Le Cedefop continuera à surveiller les tendances et les changements affectant les **rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP**. Comme l'ont souligné les communiqués du processus de Copenhague, la conclusion du Conseil sur l'éducation des enseignants et la communication de la Commission européenne sur l'amélioration des compétences au XXI^e siècle ⁽⁴⁵⁾, ils jouent un rôle clé pour garantir la qualité élevée de l'éducation et de la formation. Le Cedefop apportera son aide au groupe thématique de la Commission européenne sur les enseignants et formateurs de l'EFP, et co-organisera une conférence d'importance majeure sur l'évolution des compétences de ces enseignants et formateurs. Le Cedefop soutiendra les débats et l'évolution politique avec son étude sur les nouveaux rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP dans les nouvelles approches de l'apprentissage, et s'intéressera spécifiquement aux compétences dont ils ont besoin pour mettre en œuvre les approches didactiques fondées sur les résultats de l'apprentissage. Le Cedefop diffusera en outre un ensemble de cadres de compétences pour les enseignants et formateurs de l'EFP et une compilation des bonnes pratiques et politiques relatives au développement professionnel des formateurs en entreprises. Il diffusera également une étude sur les inadéquations dans

les compétences des enseignants et formateurs de l'EFP et leurs possibilités de formation continue. Le réseau de formation des formateurs – TTnet – du Cedefop restera une plateforme d'expertise européenne sur le développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFP.

Le Cedefop soutiendra le développement d'une politique européenne d'**éducation des adultes** en tant que volet de la stratégie d'apprentissage tout au long de la vie à travers le suivi des conclusions du Conseil ⁽⁴⁶⁾ et le plan d'action de la Commission européenne ⁽⁴⁷⁾. Le Cedefop surveillera et évaluera les tendances et l'évolution politique en matière d'éducation des adultes, tels l'extension de l'accès et de la participation des adultes à l'enseignement et la formation, le renforcement de la qualité des prestations et l'amélioration des qualifications des adultes, notamment des groupes menacés.

PRIORITÉ 3

Évaluer les bénéfices de l'enseignement et de la formation professionnels



Malgré les bénéfices perçus, la recherche sur la rentabilité de l'investissement public et privé dans les compétences est relativement sous-développée en Europe. Bien que de nombreuses études soient consacrées aux bénéfices de l'éducation, il existe trop peu d'informations sur l'impact plus spécifique de l'EFP. Il est essentiel de comprendre la contribution de l'EFP aux perspectives de carrière et d'emploi, ainsi que son impact sur la productivité, les performances des entreprises, la compétitivité et l'inclusion sociale pour faire des choix d'investissement éclairés concernant l'EFP. Les conclusions du Conseil relatives à l'efficacité et l'égalité dans l'éducation et la formation recommandaient d'effectuer des recherches sur l'impact de l'investissement dans l'éducation et la formation ⁽⁴⁸⁾.

Dans son **Cinquième rapport sur la recherche européenne en matière d'EFP – les bénéfices économiques et sociaux de l'EFP**, qui doit être publié et diffusé en 2011, le Cedefop fournira des preuves des bénéfices économiques et sociaux spécifiques de l'EFP, en comparaison avec d'autres itinéraires d'apprentissage. Il comblera ainsi le manque de connaissances à ce sujet et documentera la politique d'éducation et de formation. Le Cedefop analysera les recherches existantes, passera en revue les théories, méthodes et données, et concevra et financera de nouvelles recherches pour innover au niveau de la rentabilité de l'EFP. Les recherches couvriront les bénéfices économiques et sociaux pour la société, les divers secteurs économiques, les entreprises et les individus. Afin de compléter ces travaux et de soutenir l'échange de connaissances, le Cedefop analysera et diffusera les rapports de recherche nationaux en ligne sur l'EFP provenant des États membres, de l'Islande et de la Norvège.

Le financement de l'EFP est une question clé et l'investissement dans le capital humain est une priorité élevée ⁽⁴⁹⁾. Le Cedefop fournira des informations sur les dépenses consacrées à l'EFP (niveaux, tendances et modèles de dépenses), se concentrant sur les politiques et instruments de partage des coûts, tels que les fonds de formation sectoriels (dans lesquels les partenaires sociaux jouent un rôle de premier plan), les comptes d'apprentissage individuel, les prêts et les incitations fiscales. Les instruments de partage rentables dans les nouveaux États membres et le financement de l'EFP dans les pays extérieurs à l'UE feront l'objet d'une conférence du Cedefop en coopération avec ses partenaires européens et internationaux. Le Cedefop co-organisera à Bruxelles avec la Commission européenne une conférence sur le traitement fiscal des dépenses d'éducation et de formation.

PRIORITÉ 4

Rehausser le profil de l'enseignement et de la formation professionnels



L'EFP est essentiel aux performances élevées et à la qualité de la vie professionnelle pour une main-d'œuvre vieillissante de plus en plus diversifiée. Toutefois, elle ne jouit pas de la même estime que l'enseignement général et sa valeur au cœur de l'apprentissage tout au long de la vie tend à être sous-estimée. Les barrières entre l'EFP, l'enseignement général et l'enseignement supérieur doivent tomber, étant donné que dans chaque pays les systèmes distincts d'éducation et de formation sont restructurés en systèmes nationaux uniques d'éducation et de formation tout au long de la vie valorisant tout type d'apprentissage. Cela permettra à chacun de passer de l'EFP à l'enseignement général et vice versa, à tous les niveaux d'apprentissage, y compris l'enseignement supérieur.

Rehausser le profil de l'EFP nécessite une communication effective. La **politique de communication du Cedefop** consiste à fournir des informations claires, fiables, opportunes et, si possible, comparables, à la recherche d'un équilibre entre les besoins d'information spécifiques des décideurs politiques, dont les **partenaires sociaux**. Elle consiste aussi à jouer le rôle de source d'information ouverte pour toutes les personnes concernées par l'EFP (chercheurs, praticiens et grand public).

Le Cedefop réorganise actuellement ses services de communication pour les aligner sur ses nouvelles priorités de 2009-2011. À la suite des recommandations de l'évaluation externe, le Cedefop ⁽⁵⁰⁾ évolue vers une stratégie de publication axée sur l'impact, avec une évolution progressive vers les produits en ligne et les publications numériques afin de mieux répondre aux besoins des groupes ciblés.

En 2009, le Cedefop créera son portail web: www.cedefop.europa.eu. Il disposera de nouvelles structures d'information pour son contenu web et fournira un point d'entrée unique pour accéder à tous les services en ligne du Cedefop, y compris:

- (a) les informations sur les activités du Cedefop,
- (b) les projets et réseaux, et le Cedefop en tant qu'organisation,
- (c) les nouvelles sur l'évolution récente de la formation (notes d'information, lettres d'information, communiqués de presse),
- (d) les bases de données du Cedefop (base de données bibliographique, thesaurus européen de la formation en ligne, informations sur les systèmes d'EFP en Europe, recherche, statistiques et indicateurs),
- (e) la librairie du Cedefop,
- (f) les conférences, manifestations, ateliers et séminaires à venir,
- (g) l'accès aux sites web d'Europass et des visites d'étude.

Une stratégie d'optimisation du moteur de recherche entend également améliorer le classement et le positionnement des services web du Cedefop sur les moteurs de recherche.

Le Cedefop transmettra des messages clés concernant l'EFP aux parties prenantes et aux médias (y compris les journaux locaux et européens, la radio et la télévision) grâce à des informations régulières, sur support papier ou sous format électronique. Il établira des relations avec les journalistes européens, les agences de presse et les services de presse de la Commission européenne, et publiera des communiqués de presse tous les quinze jours. Le Cedefop continuera à produire des publications de grande qualité qui contribuent à sa reconnaissance en tant que source fiable d'informations perti-



nentes et utiles sur l'EFP pour ses divers publics cibles et principales parties prenantes.

Le Cedefop aidera les experts de l'EFP à accéder à la documentation en maintenant la collection la plus complète de documents (imprimés ou électroniques) sur l'EFP en Europe, comportant plus de 60 000 références bibliographiques. Le service de référence du Cedefop répond aux questions et requêtes des parties prenantes du Cedefop sur l'EFP. Au cours de l'année, le Cedefop prévoit d'accueillir quelque 3000 experts et visiteurs de toute l'Europe et de leur présenter ses activités, ce qui contribuera à faire de Thessalonique un lieu important pour la politique européenne d'EFP.

En 2009, le Cedefop publiera trois numéros de la *Revue européenne de formation professionnelle*, en anglais seulement, dont deux seront thématiques:

- (a) n° 46 (I/2009), sur l'enseignement supérieur et l'EFP;
- (b) n° 47 (II/2009), numéro général;
- (c) n° 48 (III/2009), sur l'évaluation, la reconnaissance et la certification des acquis non formels et informels.

Toutefois, l'année 2009 constitue une année de transition pour la Revue et en juin le Conseil de direction statuera sur son avenir. Dans sa décision le Conseil de direction examinera soigneusement plusieurs facteurs importants. Il prendra en considération l'importance de la Revue européenne dans le contexte de la nouvelle politique de communication du Cedefop développée pour servir son rôle croissant de soutien au développement de la politique européenne d'EFP et les nouvelles exigences en découlant. Il tiendra également compte des options et implications au niveau des ressources si la publication de la Revue européenne continue. C'est en prenant en considération ces questions que le Conseil de direction décidera sur quelle base il est faisable et rentable de poursuivre la publication de la Revue ou de l'arrêter et de consacrer les ressources à d'autres activités.

Gestion, ressources et contrôles internes

Une **administration** efficace et efficiente contribue indirectement, mais de manière importante, à la réalisation des objectifs opérationnels du Cedefop. Elle aide à développer, organiser et gérer les compétences de l'organisation. Elle entretient l'environnement physique et l'architecture TIC avec lesquels les collègues travaillent et elle aide ceux-ci dans les procédures de passation de marchés et les procédures contractuelles et financières. En outre, en traitant avec des organisations et sous-traitants externes, elle véhicule l'image du Cedefop. Le Cedefop s'est donné pour objectif de progresser vers une gestion par la qualité dans la gestion de ses ressources humaines et financières. En 2009, le Cedefop consolidera les changements administratifs effectués au cours de ces dernières années. Sur la base des résultats d'audits externes et internes ainsi que des évaluations et autoévaluations, et grâce à l'application de techniques modernes de gestion, conformément à la réglementation, la priorité sera donnée à l'amélioration de l'efficacité par la rationalisation des procédures, de la planification et des rapports.

La capacité d'audit interne continuera d'apporter son soutien à la directrice dans le contrôle des risques et la surveillance du respect des règles à travers des audits d'assurance et un service de conseil orienté sur la recherche de solutions et conçu pour valoriser et améliorer le fonctionnement du Cedefop.

Le Cedefop améliorera encore ses activités de **planification et d'établissement de rapports**. Ces améliorations sont guidées par la volonté de créer un système de contrôle des performances efficace et complet, de produire périodiquement des rapports de meilleure qualité à l'intention de la direction (y compris des responsables de projets), d'assurer une bonne documentation des processus

opérationnels et de structurer l'évaluation et la gestion des risques. Le Cedefop a élaboré un ensemble d'indicateurs d'impact pour mesurer les performances et l'impact de ses activités au cours de la période 2009-2011, ainsi que des sources de vérification. Ces indicateurs représentent une agrégation de l'impact global escompté des diverses activités du Cedefop. Les sources seront surveillées et analysées pour fournir une évaluation des performances du Cedefop.

En 2009, l'**établissement du budget par activités** (ABB) sera utilisé pour la planification du budget, son suivi et l'établissement de rapports. En ce qui concerne la passation des marchés, l'automatisation des procédures se poursuivra et l'efficacité sera améliorée en appliquant des procédures d'appel d'offres moins nombreuses mais plus vastes.

Afin d'améliorer l'image institutionnelle du Cedefop, la nouvelle architecture de son site web, intégrant les divers sites au sein d'une unique plateforme d'exploitation, sera mise en œuvre en 2009. Le Cedefop procédera à la migration et/ou à la réinstallation des applications web en vue d'utiliser la technologie Microsoft.NET en tant que plateforme opérationnelle de développement. Le Cedefop adoptera également la technologie RedDot pour gérer le contenu en ligne. Il renouvellera en outre l'infrastructure de ses systèmes de conférence. En ce qui concerne le bâtiment, les travaux visant à assurer sa sécurité se poursuivront et les conclusions de l'étude en cours seront mises en œuvre.



Travailler en partenariat

Dans ses efforts d'amélioration de l'EFP, le Cedefop travaille en partenariat avec de nombreuses organisations, chacune apportant son expertise unique. Les principaux partenaires du Cedefop au niveau de la politique d'EFP sont la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux. Pour les questions de dialogue social, de relations de travail et d'EFP, le Cedefop coopère avec Eurofound (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail – voir annexe VI). Le Cedefop échange des informations avec l'ETF (Fondation européenne pour la formation – voir annexe V), afin de faciliter l'intégration des pays candidats dans le processus politique de l'UE en matière d'EFP. En étroite coopération avec la Commission européenne, le Cedefop travaille en partenariat avec le Centre de recherche sur l'apprentissage tout au long de la vie (*Centre for Research on Education and Lifelong Learning – CRELL*) pour définir des niveaux de référence et des indicateurs en matière d'éducation et de formation, destinés à soutenir l'élaboration des politiques. Le Cedefop travaillera également avec le réseau européen pour l'assurance qualité dans l'EFP (ENQA-VET) et le réseau européen pour une politique d'orientation tout au long de la vie (ELPGN). La situation de l'enseignement général et ses liens croissants avec l'EFP sont suivis en liaison avec Eurydice (le réseau d'information sur l'éducation en Europe). Dans l'intérêt de l'EFP, le Cedefop cherche à établir des partenariats stratégiques avec d'autres agences de l'UE, telle l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (OSHA), des organisations internationales, telles l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Centre international de l'Unesco pour l'enseignement et la formation tech-

niques et professionnels (Unevoc) et l'OIT, ainsi qu'avec des instituts de recherche en EFP établis dans des pays tiers.

Les réseaux du Cedefop (voir annexe IV) sont de puissants outils de collecte et de diffusion d'informations, d'échange d'expériences, de stimulation du débat et de production d'idées. Les principaux réseaux du Cedefop sont les suivants:

- (a) **ReferNet** (réseau européen de référence et d'expertise en matière d'EFP) est la première source d'information du Cedefop sur les systèmes d'EFP et l'évolution politique dans les États membres. Il fournit au Cedefop des données pour ses activités de documentation et contribue à divers projets, y compris l'établissement de rapports sur les politiques et recherches liées à l'EFP dans l'UE. Le réseau soutient également la stratégie de communication du Cedefop en canalisant et diffusant les informations à l'échelle nationale. ReferNet se compose de consortiums nationaux constitués de représentants des institutions d'EFP dans chaque État membre et dirigés par un coordinateur national;
- (b) **Skillsnet** (réseau sur l'identification précoce des besoins en compétences) réunit des chercheurs hautement qualifiés et autres experts de différents domaines pour présenter et discuter les méthodes et les résultats d'analyse afin d'anticiper les besoins de compétences, ainsi que des perspectives à moyen ou long terme de compétences disponibles sur le marché du travail au niveau européen et international.
- (c) Le **réseau de formation des formateurs** (TTnet) soutient le développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFP, qui jouent un rôle essentiel pour la qualité et la modernisation des systèmes d'EFP. TTnet



formule des recommandations stratégiques et propose orientation et outils aux enseignants et formateurs. Il comprend 21 réseaux nationaux d'organisations clés du secteur public et privé assurant la formation des enseignants et formateurs de l'EFP.

Évaluation des risques

Le programme de travail 2009 est exposé à des risques budgétaires, politiques et opérationnels.

Des compressions budgétaires supplémentaires peuvent affecter le personnel et les opérations.

Les risques au niveau des politiques peuvent susciter des incertitudes ou des changements par rapport à la contribution attendue du Cedefop, et affecter en conséquence la qualité, la pertinence et l'impact des travaux du Cedefop. Ces risques sont en grande partie incontrôlables par le Cedefop, mais celui-ci s'efforce, grâce à une étroite collaboration avec ses partenaires, d'identifier les problèmes potentiels à un stade aussi précoce que possible et de s'adapter rapidement. Au niveau des politiques, les risques sont les suivants:

- (a) changements apportés aux priorités politiques de la Commission européenne, des États membres et des partenaires sociaux dans le domaine de l'EFP;
- (a) demandes d'endosser de nouvelles responsabilités susceptibles d'exercer une pression sur les ressources et de limiter l'impact du travail du Cedefop;
- (c) attentes différentes du Conseil de direction et des parties prenantes quant aux travaux du Cedefop, entraînant une déception face aux résultats finals, un impact réduit et une impression de ressources gaspillées et d'occasions perdues;

- (d) incapacité des parties prenantes à contribuer comme il se doit aux réseaux et aux groupes de pilotage du Cedefop;
- (e) partialité en faveur de l'enseignement général, qui risque de reléguer les questions d'EFP au second plan.

Les risques opérationnels peuvent retarder les travaux et saper leur qualité et leur impact. Le Cedefop est mieux à même de contrôler certains risques opérationnels. Il les gère grâce à la planification, la clarté des procédures, des contrôles internes et, le cas échéant, par de vastes mécanismes de diffusion et de marketing.

Les risques opérationnels sont les suivants:

- (a) non-conformité des autres politiques internes (communication, technologie de l'information, personnel, questions financières et administratives) avec les activités centrales du Cedefop;
- (b) inefficacité de la communication avec les parties prenantes;
- (c) compétences du personnel insuffisantes pour satisfaire aux demandes;
- (d) appels d'offres infructueux, retards et mauvaise qualité des soumissions des contractants externes, des partenaires, ou des deux;
- (e) problèmes de ressources ou autres des services de la Commission européenne ayant conclu des accords de niveau de service avec le Cedefop, affectant les tâches administratives, par exemple la formation, la participation aux concours de l'Office européen de sélection du personnel (EPSO), l'introduction du nouveau logiciel financier de comptabilité d'exercice (ABAC), ou les publications de l'Office des publications.

Fiches d'activité

OBJECTIF SPECIFIQUE

Objectif spécifique: livrer des informations pour l'élaboration des politiques européennes d'EFPP

Activité – Analyse des politiques

L'analyse des politiques vise à effectuer une analyse comparative et contextualisée des progrès des politiques d'EFPP et à rendre compte de l'évolution dans les principaux domaines politiques, en accordant une attention particulière aux objectifs stratégiques de l'UE en matière d'EFPP fixés dans le processus de Copenhague.

Conformément à la mission confiée au Cedefop dans les communiqués d'Helsinki et de Bordeaux, l'objectif de cette activité consiste à suivre et analyser les performances et progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre des objectifs et priorités de Copenhague en vue de moderniser les systèmes européens d'EFPP, en tenant compte de l'évolution socio-économique générale et des liens avec d'autres domaines politiques.

Indicateurs d'impact de l'activité

Le rapport sur les politiques et la conférence Agora 2009 informent sur l'évolution des politiques et la modernisation des systèmes d'EFPP. En montrant des exemples de bonnes pratiques et en plaçant l'évolution de l'EFPP dans une perspective globale, ils permettent aux décideurs politiques et au public de prendre davantage conscience de la nécessité de considérer le potentiel de l'EFPP et les défis qu'elle doit relever dans un contexte socio-économique plus général.

En outre, les rapports établis par le Cedefop, qui incluent une analyse comparative des rapports et autoévaluations nationaux, représentent l'une des sources les plus pertinentes pour une politique européenne d'EFPP fondée sur des données probantes et pour les décisions relatives aux futures mesures et priorités du processus de Copenhague.

Les publications et l'expertise du Cedefop sont aussi largement utilisées dans la préparation de divers documents de l'UE (communications, rapports conjoints, rapports d'activité, etc.), manifestations et groupes de travail au niveau européen et national, comme c'était déjà le cas en 2008 (à titre d'exemple, réunions d'information, réunions ministérielles, préparation du communiqué de Bordeaux).

Projet 1. Établissement de rapports sur les politiques d'EFPP

Suivi et analyse des progrès de l'EFPP dans le cadre du processus de Copenhague et suivi des communiqués d'Helsinki et de Bordeaux.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- Le rapport de 2008 sur le processus de Copenhague est prêt pour la conférence Agora (mars 2009). Il a été diffusé dans plusieurs langues auprès des principaux partenaires du Cedefop et décideurs politiques/parties prenantes (1^{er} semestre, stratégie de diffusion améliorée et augmentation prévue du nombre de destinataires)
- Rapports nationaux en ligne sur l'évolution de la politique d'EFPP (en anglais), provenant du réseau ReferNet (1^{er} semestre). Certains rapports seront diffusés dans leur langue d'origine par les membres de ReferNet

Conférences et réunions

Conférence Agora du Cedefop en mars 2009, organisée en collaboration avec la présidence tchèque. Les principaux partenaires du Cedefop et parties prenantes au niveau national y présenteront et discuteront les conclusions de l'analyse et les projets futurs

Autres résultats importants

- Analyse et présentation sous forme comparative des progrès de la mise en œuvre des objectifs et priorités de Copenhague lors de manifestations diverses, en tenant compte du contexte socio-économique plus général; préparation de documents et présentations permettant une diffusion étendue
 - Adaptation de l'approche dans l'établissement des futurs rapports
 - Préparation du prochain exercice d'établissement de rapports, dont les résultats seront présentés durant la présidence belge (II/2010), et adaptation aux futurs besoins et priorités tels qu'énoncés dans le communiqué de Bordeaux
 - Contribution aux activités d'établissement de rapports de la DG EAC dans le contexte du programme de travail Éducation et formation 2010 (comme les années précédentes)
 - Coopération avec les directeurs généraux de la formation professionnelle (DGFP), le CCFP (Comité consultatif pour la formation professionnelle), l'ETCG (groupe de coordination «Éducation et formation 2010») et d'autres organes dans le cadre de la préparation de divers documents et rapports sur les politiques européennes
-

Projet 2. Informer sur les systèmes nationaux de EFP

Élaborer et diffuser des informations thématiques comparables (réunies par ReferNet) sur les systèmes nationaux d'EFP et leur évolution. La base de données en ligne sur les systèmes nationaux d'EFP (eKnowVet) est accessible à un plus large public et peut être consultée en choisissant une perspective transnationale ou thématique afin de faciliter les comparaisons.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Des rapports comparatifs sur les thèmes de l'EFP et leur évolution récente dans tous les États membres sont diffusés (en anglais) sur le web durant toute l'année. Certains rapports seront disponibles dans leur langue d'origine sur les sites web de ReferNet

Conférences et réunions

Autres résultats importants

Création d'un groupe de travail pour débattre de la structure des rapports et nouvel examen de la procédure de soumission et de révision

Activité – ReferNet

ReferNet est un réseau qui permet d'obtenir et de diffuser des informations sur l'évolution de l'EFP dans les États membres, en Norvège et en Islande. Il constitue une source majeure d'information sur les systèmes d'EFP et les politiques et recherches en la matière, et alimente plusieurs activités du Cedefop. ReferNet fournit également des informations sur les publications, les conférences, les initiatives et les changements récents en matière d'EFP dans les États membres. Enfin, le réseau diffuse activement les travaux du Cedefop. Le réseau ReferNet est établi dans le cadre d'un accord cadre de partenariat pluriannuel, valide jusqu'en 2011.

Indicateurs d'impact de l'activité

L'utilisation des informations collectées et analysées par ReferNet dans plusieurs activités du Cedefop et la diffusion des résultats comparatifs auprès d'un vaste public contribuent à mieux informer les décideurs politiques et le public sur les systèmes européens d'EFP, ainsi que les changements, les initiatives et les recherches dans ce domaine.

Avec l'aide de ReferNet, les résultats et réalisations du Cedefop sont mieux diffusés au sein des États membres.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Conférences et réunions

- Réunion plénière du réseau à l'automne 2009
- Réunion des consortiums nationaux en cours d'année
- Réunions régionales des réseaux nationaux en cours d'année
- Réunions avec le «core group» de ReferNet en cours d'année

Autres résultats importants

- Proposition d'un programme de travail pour 2010 au cours du premier semestre 2009 et conclusion d'accords de subvention spécifiques d'ici la fin de l'année
- Transmission de rapports de recherche nationaux au Cedefop en septembre 2009
- Description des systèmes d'EFP d'ici fin mai 2009
- Développement de VET-Bib, base de données bibliographiques en ligne (activité mensuelle)
- Transmission d'informations sur les événements récents et les nouvelles initiatives de politique d'EFP (au moins trois fois par an)
- Entretien et mise à jour d'un site web national ReferNet ou de pages web (activité continue)
- Diffusion de nouvelles/communiqués de presse sur les initiatives et événements récents concernant la politique d'EFP (activité mensuelle)
- Communication d'informations sur les conférences, séminaires et ateliers nationaux (deux fois par an)
- Contacts avec la presse (deux fois par an)

Activité – Recherche en EFP

Cette activité consiste à étudier, analyser et présenter la recherche en EFP et les domaines connexes (y compris les liens avec l'économie et le marché de l'emploi); lancer de nouvelles recherches susceptibles de combler les lacunes; promouvoir la coopération et l'échange avec la communauté des chercheurs; encourager la mise en réseau et la communication entre chercheurs, décideurs politiques et praticiens.

Cette activité a pour objectif d'analyser, d'examiner et de replacer dans son contexte la recherche actuelle concernant la modernisation de l'EFP en Europe, et de communiquer aux parties prenantes et au grand public les conclusions des recherches et les données statistiques pertinentes, susceptibles de contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Indicateurs d'impact de l'activité

Les décideurs politiques et les autres parties prenantes sont informés des conclusions des recherches sur la modernisation de l'EFP, ainsi que de leur pertinence et leur impact sur l'élaboration des politiques.

L'analyse des types de formation proposés dans les entreprises européennes et des comportements des travailleurs âgés face au travail et à l'apprentissage incite à réfléchir à des moyens adaptés de promouvoir la formation professionnelle continue.

L'expertise du Cedefop en matière de recherche et de statistiques internationales sur l'EFP est recherchée par les principales parties impliquées dans des manifestations et groupes de travail variés, tout comme les années précédentes (à titre d'exemple, participation aux groupes de travail et *task-forces* Eurostat, aux groupes d'experts de l'UE et de l'OCDE, ou aux divers séminaires et conférences consacrés à la recherche).

Projet 1. Modernisation de la formation et de l'enseignement professionnels

Le 4^e rapport sur la recherche en EFP – *Modernisation de la formation et de l'enseignement professionnels* étudie les principales priorités de la politique d'EFP, énoncées dans le processus de Copenhague, dans une perspective de recherche, et les replace dans un contexte plus vaste. Ce rapport examine notamment les changements liés au vieillissement de la main-d'œuvre, à la nécessité pour les entreprises d'apprendre et d'innover, et à l'objectif d'accroître la cohésion sociale et de réduire l'exclusion. Il analyse aussi comment les systèmes d'EFP se modernisent en réponse à ces pressions, abordant les aspects suivants: attirer plus de personnes vers l'EFP, mettre en œuvre des systèmes et cadres de qualifications fondés sur les résultats de l'apprentissage, favoriser le développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFP, et améliorer l'orientation et le conseil concernant les choix de carrière.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- 4^e rapport de synthèse sur la recherche en EFP, *Modernisation de la formation et de l'enseignement professionnels* (2nd semestre), fondé sur des rapports de référence incluant des contributions originales de chercheurs publiées en 2008
- Prospectus et résumé destinés à une vaste diffusion (2nd semestre)

Conférences et réunions

Autres résultats importants

- Analyse comparative et contextualisée de conclusions spécifiques de la recherche et publication distincte le cas échéant
- Diffusion active des résultats auprès des médias, des parties prenantes du Cedefop, et lors de conférences et réunions externes

Projet 2. Travailler et apprendre pour les travailleurs seniors

Ce projet analyse la recherche actuelle et l'évolution récente afin de fournir de nouvelles perspectives sur les travailleurs seniors et les corrélations entre le vieillissement, les performances professionnelles et le comportement face à l'apprentissage, et contribuer ainsi à l'élaboration de politiques sur le vieillissement actif fondées sur des données probantes.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Recueil de textes sur le travail et l'apprentissage à un âge avancé, incluant le compte rendu d'un atelier organisé en septembre 2008 (2nd semestre)

Conférences et réunions

Autres résultats importants

Lancer un projet de recherche qui s'intéresse au comportement face à l'apprentissage et aux performances professionnelles des travailleurs seniors d'un point de vue neurologique et éducatif, et effectuer une synthèse critique d'autres courants de recherche sur ce thème

Projet 3. Statistiques et indicateurs

Soutenir les politiques et pratiques d'EFP fondées sur des données probantes en fournissant des preuves statistiques fiables sur les questions liées à l'EFP, soutenir les activités statistiques au niveau européen et international, et développer la qualité, les méthodes et la collecte des données.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Principaux résultats et analyses de la troisième enquête européenne relative à la formation professionnelle continue dans les entreprises (2nd semestre)

Conférences et réunions

Atelier sur le développement et l'amélioration de l'enquête européenne relative à la formation professionnelle continue dans les entreprises (automne 2009)

Autres résultats importants

- Statistiques analysées et communiquées sous une forme comparative et contextualisée
- Meilleure exploitation des données de l'EFT (enquête sur les forces de travail), y compris les données nationales
- Services de soutien statistique incluant services web, bilan et contribution à diverses publications, transmission de données et services d'information en ligne
- Soutien aux changements méthodologiques futurs:
- Étude sur l'enquête relative à l'éducation des adultes
- Coopération active avec les principales parties prenantes, tels Eurostat et l'OCDE, et participation aux divers groupes de travail et réunions internationaux

OBJECTIF SPECIFIQUE

Interpréter les tendances et défis européens en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage

Activité – Analyse des besoins en compétences

Cette activité vise à identifier précocement et anticiper l'évolution des compétences émergentes et futures, à analyser l'inadéquation des compétences au niveau de l'Europe, du pays, du secteur, des entreprises et des professions, et à diffuser les résultats pour soutenir les politiques d'éducation et de formation.

Indicateurs d'impact de l'activité

En permettant aux décideurs politiques, partenaires sociaux, chercheurs et praticiens d'obtenir et d'échanger informations et expertise sur l'analyse et l'anticipation des besoins en compétences au niveau européen et international, le Cedefop soutient le transfert des résultats dans les politiques d'éducation et de formation. La communication avec les experts et parties prenantes dans ce domaine et leur contribution active sont assurées par la participation à des groupes de travail de la CE et par la plateforme Skillsnet du Cedefop.

En améliorant les informations sur le marché du travail grâce à la prévision et l'analyse des besoins en compétences et de l'inadéquation des compétences à différents niveaux, cette activité soutient l'élaboration des politiques d'éducation, de formation et d'emploi.

L'expertise du Cedefop au niveau de l'analyse des besoins en compétences est recherchée par les parties impliquées dans divers événements et groupes de travail, comme c'était déjà le cas en 2008.

Projet 1. Prévisions concernant l'offre et la demande de compétences

Prévoir l'offre et la demande de compétences en Europe en projetant et analysant les besoins futurs, l'offre de compétences et les disparités potentielles entre l'offre et les besoins.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Résultats des prévisions relatives à l'offre de compétences et analyse des futurs déséquilibres potentiels du marché de l'emploi (2nd semestre)

Conférences et réunions

- La conférence Agora durant le 1^{er} semestre présentera et examinera principalement les résultats des prévisions relatives à l'offre de compétences et les déséquilibres potentiels du marché de l'emploi, avec la collaboration éventuelle de la présidence tchèque
- Les ateliers d'experts discuteront de la méthodologie et valideront les données en vue de la prévision régulière de l'offre et la demande de compétences (2nd semestre)

Autres résultats importants

- Faire des prévisions régulières de l'offre et la demande de compétences, incluant divers scénarios, tel le scénario politique/impact s'il est réalisable
- Fournir une analyse détaillée des déséquilibres potentiels du marché de l'emploi
- Explorer la possibilité de concevoir un modèle/une méthodologie sur l'interaction entre l'offre et la demande de compétences
- Poursuivre la participation active aux activités de la DG EAC et la DG EMPL, telle la préparation de la communication de la Commission «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux» (2008)

Projet 2. Identification des besoins en compétences dans les secteurs et les entreprises

Enrichir les connaissances relatives aux futurs besoins en compétences à l'échelle européenne, en réunissant des informations qualitatives et quantitatives sur les aptitudes et compétences requises dans différents secteurs économiques ou domaines d'importance stratégique, et sur les besoins en compétences et formation dans les entreprises, tels qu'ils sont évalués par les employeurs.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Résultats de l'étude de faisabilité consacrée à l'«enquête des employeurs sur les besoins en compétences en Europe» (2nd semestre, en ligne)

Conférences et réunions

- Atelier d'experts sur les résultats et le suivi de l'étude de faisabilité consacrée à l'enquête des employeurs sur les compétences en Europe (1^{er} semestre)
- Atelier d'experts sur les méthodes et approches d'analyse des compétences dans des secteurs spécifiques, en coopération avec Eurofound (2nd semestre)
- Séminaire international sur l'évaluation des compétences professionnelles génériques, en coopération avec l'OCDE en février 2009 (résultats pilotes de l'approche des exigences professionnelles du PIAAC – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes)

Autres résultats importants

- Entreprendre un travail exploratoire sur l'utilisation des enquêtes des employeurs pour définir les besoins futurs en compétences et formation dans les entreprises publiques et privées européennes, en impliquant aussi les partenaires sociaux; si possible, commencer à préparer une enquête pilote des employeurs sur les compétences en Europe
- Effectuer un examen général des approches et méthodologies sectorielles nationales afin de définir les besoins en compétences et leur éventuelle utilisation au niveau européen, en impliquant également les partenaires sociaux

Projet 3. Analyse de l'inadéquation des compétences et de son impact

Effectuer des recherches théoriques et empiriques pour transmettre aux décideurs politiques de nouvelles connaissances et les conclusions des recherches à propos de diverses formes d'inadéquation des compétences, de leur impact et de leurs implications politiques.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Première étude de la taxonomie de l'inadéquation des compétences fondée sur a) le type d'inadéquation, b) le niveau d'analyse, c) les méthodes employées pour évaluer l'inadéquation des compétences, d) la nature de l'impact (transitoire/permanent, à court/moyen/long terme) et e) les mesures efficaces pour traiter l'inadéquation des compétences (2nd semestre)

Conférences et réunions

Atelier sur les politiques visant à traiter et/ou prévenir l'inadéquation des compétences (2nd semestre)

Autres résultats importants

- Analyser et diffuser les conclusions des recherches qui apportent un nouveau regard sur les différents types d'inadéquation, en particulier l'obsolescence des compétences, la suréducation et les pénuries de compétences, leur impact à différents niveaux et leurs implications politiques, ainsi que l'efficacité des politiques visant à réduire l'inadéquation des compétences
- Préparer des études empiriques concernant les lacunes actuelles de la recherche sur l'inadéquation des compétences

Projet 4. Skillsnet

Gérer le réseau Skillsnet, plateforme réunissant chercheurs, décideurs politiques, partenaires sociaux et praticiens pour partager informations et activités sur l'analyse et l'anticipation des besoins en compétences au niveau européen et international.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Bulletins d'information réguliers et autres sources d'information, telles que documents de travail et de réflexion, sous format papier ou en ligne

Conférences et réunions

Autres résultats importants

- Développer le réseau Skillsnet afin d'inclure plus de pays, de parties prenantes et d'experts, et entretenir une coopération fructueuse et efficace avec les membres de Skillsnet
- Partager constamment les informations concernant les principales tendances et évolutions des besoins et de l'offre de compétences en Europe, dans une perspective à la fois quantitative et qualitative
- Développer davantage les pages web de Skillsnet

OBJECTIF SPECIFIQUE

Évaluer les bénéfices de la formation et de l'enseignement professionnels

Activité – Recherche en EFP

Cette activité consiste à étudier, analyser et présenter la recherche en EFP et les domaines connexes (y compris les liens avec l'économie et le marché de l'emploi); lancer de nouvelles recherches susceptibles de combler les lacunes; promouvoir la coopération et l'échange avec la communauté des chercheurs; encourager la mise en réseau et la communication entre les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens.

L'objectif de cette activité est d'améliorer les connaissances relatives aux bénéfices économiques et sociaux de l'EFP pour les individus, catégories sociales, entreprises, secteurs économiques et sociétés dans leur ensemble, et d'évaluer les divers rendements des investissements dans l'EFP, considérés à différents moments de la vie et comparés à d'autres investissements éducatifs possibles. De telles connaissances sont essentielles au fondement des politiques et mesures liées à l'EFP initial et continu.

Indicateurs d'impact de l'activité

En apportant des preuves des bénéfices économiques et sociaux spécifiques de l'EFP, comparés à d'autres modes d'apprentissage, le Cedefop comble des lacunes au niveau des connaissances et livre des informations pour l'élaboration des politiques d'éducation et de formation, ainsi que les futures recherches économiques et sociales.

Le Cedefop est cité dans la documentation internationale sur la recherche en EFP pour ses travaux sur les bénéfices économiques et sociaux de l'EFP. Les décideurs politiques sont conscients des avantages de l'EFP et les prennent en compte dans leurs politiques.

Projet 1. Rapport sur la recherche européenne concernant les bénéfices économiques et sociaux de l'EFP

Effectuer des recherches empiriques pour transmettre aux décideurs politiques et chercheurs de nouvelles connaissances et les conclusions des recherches à propos des bénéfices économiques et sociaux de l'EFP. Préparer un rapport général de synthèse présentant les théories, méthodes et résultats de la recherche, ainsi que leurs implications sur l'élaboration des politiques. Ce rapport paraîtra en 2011 en tant que cinquième rapport de recherche du Cedefop.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Conférences et réunions

Autres résultats importants

- Concevoir, développer et suivre des recherches pour faire de nouvelles découvertes sur les avantages spécifiques de l'EFPP, couvrant à la fois les résultats économiques et sociaux et incluant tous les niveaux (société, secteurs, entreprises, individus et groupes d'individus)
- Faire une synthèse critique des recherches disponibles sur les bénéfices de l'éducation et de l'EFPP, et revoir les théories, méthodes et données appliquées à ce domaine

Projet 2. **Panorama des activités de recherche européennes**

Le Panorama de la recherche en Europe (ERO) encourage la recherche transnationale sur l'EFPP et soutient l'échange de connaissances et d'informations. Il analyse les activités actuelles de recherche et développement en appliquant les méthodes de recherche quantitatives et qualitatives en éducation comparée. L'accent thématique est placé en 2009 sur les bénéfices économiques et sociaux et le financement de l'EFPP.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Publication en ligne des rapports de recherche nationaux fournis par ReferNet et consacrés à la recherche sur les bénéfices économiques et sociaux de l'éducation et le financement de l'EFPP dans les États membres, la Norvège et l'Islande, d'ici décembre 2009

Conférences et réunions

Autres résultats importants

Compiler et analyser les rapports de recherche nationaux afin de préparer une synthèse détaillée à inclure dans le rapport du Cedefop sur les bénéfices économiques et sociaux de l'EFPP, à paraître en 2011

Activité – Analyse des politiques

Il s'agit d'effectuer une analyse comparative et contextualisée des progrès des politiques et de rendre compte de l'évolution dans les principaux domaines politiques, en accordant une attention particulière aux objectifs stratégiques de l'UE en matière d'EFPP énoncés dans le processus de Copenhague.

Dans ce cas précis, l'objectif de l'activité est d'informer les parties prenantes sur le niveau, les tendances et les modèles de financement de l'EFPP, y compris la formation professionnelle continue (FPC).

Indicateurs d'impact de l'activité

Le niveau, les tendances et les modèles de financement de l'EFPP sont mieux connus des principales parties prenantes, ce qui contribue à l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine.

Projet. **Mécanismes novateurs de financement de l'EFPP**

Entreprendre une analyse comparative des nouveaux modèles et tendances du financement de l'EFPP dans les pays européens et concurrents, en plaçant l'accent sur les politiques de

partage des coûts et les mécanismes de financement novateurs, tels les fonds de formation sectoriels, les comptes d'apprentissage individuel, les prêts et les incitations fiscales.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- Étude sur les «Incitations fiscales pour promouvoir l'éducation et la formation», qui présente une analyse approfondie de la situation dans six États membres (1^{er} semestre)
- Étude sur le «Mécanisme de financement de l'EFP dans des États membres sélectionnés» (instruments de partage des coûts de l'EFP dans l'UE-12, 2nd semestre)

Conférences et réunions

- Conférence sur le traitement fiscal des dépenses d'éducation et de formation, en coopération avec la DG TAXUD (1^{er} semestre)
- Séminaire sur l'élaboration des politiques et instruments de partage des coûts de l'EFP dans l'UE-12 (1^{er} semestre)
- Conférence sur le financement de l'EFP dans les pays extérieurs à l'UE, en coopération avec l'ETF, l'OCDE et l'OIT (2nd semestre)

Autres résultats importants

- Diffuser l'étude sur les politiques d'EFP (financement compris) dans les pays extérieurs à l'UE
- Effectuer une étude sur les prêts et l'implication potentielle des institutions financières

OBJECTIF SPECIFIQUE

Rehausser le profil de la formation et de l'enseignement professionnels

Activité – *Revue européenne de formation professionnelle*

La *Revue européenne de formation professionnelle* est une revue scientifique qui vise à documenter les politiques européennes d'EFP et contribuer aux débats et discussions sur la formation professionnelle européenne en publiant des articles de qualité sur la recherche, les pratiques, les politiques et l'innovation dans ce domaine.

Sujet à développer ultérieurement durant l'année, à la suite des propositions d'action du groupe de travail interne et de leur approbation par la directrice et le conseil de direction.

Indicateurs d'impact de l'activité

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Trois numéros, en anglais seulement, dont deux seront thématiques:

- n° 46 (I/2009), sur l'enseignement supérieur et l'EFP
- n° 47 (II/2009), numéro général
- n° 48 (III/2009), sur l'évaluation, la reconnaissance et la certification des acquis non formels et informels

Conférences et réunions

Une réunion du comité de rédaction

Autres résultats importants

- Appel à manifestation d'intérêt pour prendre la responsabilité du processus de production de la revue
- Propositions au Conseil de direction sur le futur de la revue en juin 2009

OBJECTIF SPÉCIFIQUE (PRIORITÉ À MOYEN TERME)

Documenter les politiques européennes de formation et d'enseignement professionnels

Activité de l'ABB – Éducation et formation 2010

Description de l'activité

«Éducation et formation 2010» fournit un cadre européen à la coopération entre les États membres et la Commission au niveau des politiques de l'éducation et de la formation. Afin d'atteindre son objectif spécifique de «documenter les politiques européennes d'EFP», le Cedefop continuera à s'impliquer fortement dans le développement conceptuel, l'élaboration et la mise en œuvre des principes, outils et cadres européens d'EFP et d'éducation tout au long de la vie, destinés à accroître la transparence des qualifications et la mobilité des apprenants et des travailleurs. Une coopération active avec l'ETF et l'OIT sera assurée, notamment sur le développement de cadres de certifications et d'instruments de mobilité.

Indicateurs d'impact de l'activité en 2009

D'ici la fin de l'année 2009:

- Le rôle coordinateur et l'appui scientifique et technique du Cedefop aux groupes (*clusters*), réseaux et groupes de travail créés pour exécuter le programme «Éducation et formation 2010» ont encouragé l'élaboration et la mise en œuvre des principes et outils communs européens au niveau des États membres, et ont développé les fondements de la comparaison et de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et la formation
- Les études et analyses comparatives indépendantes du Cedefop sur les mécanismes d'assurance qualité appliqués à l'accréditation et la certification de l'offre d'EFP, aux systèmes de crédits et au cadre de certifications, et sur les politiques et stratégies d'orientation tout au long de la vie, ont identifié et comblé les lacunes en matière de connaissances, ont directement contribué à l'élaboration des politiques et aux changements institutionnels au niveau européen, national et sectoriel, et ont favorisé la mise en œuvre cohérente des principes, outils et cadres européens
- Les travaux du Cedefop ont amélioré la prise de conscience des liens et de la compatibilité entre les outils européens (ECVET, CEC, Europass par exemple)
- Le Cedefop est reconnu en tant qu'acteur institutionnel clé en ce qui concerne les principes, outils et cadres communs de l'UE: il est explicitement mentionné dans les documents de travail et les documents relatifs aux politiques de l'UE; les décideurs politiques et parties prenantes de l'UE lui demandent des conseils techniques et scientifiques; il est membre de divers conseils et comités européens, et il est invité à participer à d'importantes manifestations internationales et européennes

Projet. **Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC)**

Le cadre européen des certifications (CEC) est une grille de traduction des qualifications en Europe destinée à soutenir la mobilité transfrontalière et à faciliter l'apprentissage tout au long de la vie. En 2009, le Cedefop continuera, en coopération étroite avec la Commission, à fournir un appui scientifique et une aide de coordination au groupe consultatif CEC (et à ses sous-groupes), et à effectuer diverses études et analyses comparatives indépendantes sur des questions insuffisamment traitées.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Une étude comparative sur l'assurance qualité des processus de certification est publiée durant le 1^{er} semestre 2009 et largement diffusée. Les résultats de l'étude représentent un apport substantiel au sous-groupe du groupe consultatif CEC chargé des questions d'assurance qualité

Conférences et réunions

Autres résultats importants

- Le groupe consultatif du CEC et ses sous-groupes reçoivent, en coopération étroite avec la DG EAC, un soutien efficace afin de garantir la cohérence et la transparence de l'application du CEC; des données conceptuelles et des informations générales sont développées
- Une étude est entreprise pour examiner dans quelle mesure l'EFV s'applique aux niveaux de qualifications 7 et 8 du CEC. Les possibilités et les obstacles dans ce domaine sont identifiés et les tendances actuelles sont évaluées
- Une analyse interne est effectuée pour décrire le développement rapide des cadres nationaux des certifications (CNC) et identifier leurs principales forces et limites
- Les résultats des essais menés sur le CEC dans le cadre du programme Leonardo da Vinci (LdV) et du programme d'apprentissage tout au long de la vie (LLP) sont analysés et des tendances intersectorielles sont identifiées
- La plateforme d'information du CEC, fondée sur le projet pilote du Cedefop en 2008, est finalisée et sert de base pour transmettre au CEC les données de référence sur les niveaux de qualifications nationaux. Cette plateforme est également développée pour répondre aux besoins des organisations sectorielles quand elles utilisent le CEC

Projet. **Le système européen de transfert de crédits d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels (ECVET)**

Le système européen de transfert de crédits d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels (ECVET) est un outil destiné à faciliter la mobilité européenne au niveau de l'EFV et l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et les adultes. En 2009, le Cedefop continuera à fournir un appui technique et scientifique aux groupes de travail ECVET de la Commission, dans la perspective de l'adoption de la recommandation relative à l'ECVET, et assurera le suivi de la mise en œuvre de l'ECVET au niveau national, régional et sectoriel.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- Une brochure est publiée sur la mise en œuvre de l'ECVET au niveau national, régional et sectoriel en Europe

- Des articles sont rédigés et publiés dans le bulletin d'information européen sur l'ECVET (publié par la Commission dans le cadre de son appel à propositions sur la mise en œuvre de l'ECVET)
- Une étude sur les relations entre les systèmes de crédits et les cadres de certifications est achevée (automne 2009) et publiée (fin 2009/début 2010). Des scénarios sont élaborés pour créer un cadre de crédits et de qualifications à l'échelle de l'UE

Conférences et réunions

- Un atelier sur les questions liées à la mise en œuvre de l'ECVET (unités et crédits) est organisé au second semestre 2009
- Un atelier sur les questions liées à l'ECVET-ECTS a lieu au printemps 2009. Le compte rendu de l'atelier est largement diffusé au cours du premier semestre 2009
- Deux ateliers sont consacrés aux relations entre les systèmes de crédits et les cadres de certifications (février et septembre 2009)

Autres résultats importants

- Le Cedefop a activement et substantiellement contribué à la conception du manuel destiné aux utilisateurs européens de l'ECVET (disponible d'ici la fin de l'année 2009)
- Le Cedefop a joué un rôle actif dans la conception du réseau européen ECVET (qui sera créé par la Commission en 2009)
- Le Cedefop a aidé la Commission au niveau des projets d'expérimentation européens liés à l'ECVET
- Une étude est lancée sur la possibilité de créer un système de crédits pour l'apprentissage tout au long de la vie en Europe et les exigences de cette création. Le nouveau système s'inspirerait des systèmes de crédits actuellement utilisés dans le secteur éducatif européen: le système européen de transfert et d'accumulation de crédits pour l'enseignement supérieur (ECTS) et le système européen de transfert de crédits d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels (ECVET)

Projet.

Assurance qualité en EFP

En 2009, le Cedefop continuera à soutenir la coopération européenne au niveau de l'assurance qualité en EFP dans la perspective de l'adoption et l'application de la recommandation sur le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQARF).

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- L'étude sur «les approches de la qualité dans les PME européennes de l'industrie alimentaire, de la vente au détail et du tourisme» est publiée au 2nd semestre 2009. Les résultats sont largement diffusés auprès des principales parties prenantes au niveau européen, national et sectoriel
- L'étude pilote consacrée à des approches européennes sélectionnées de l'assurance qualité et de l'accréditation est publiée durant le 1^{er} semestre 2009. Les résultats seront pris en compte dans la conférence de 2010 et dans l'étude comparative plus vaste sur l'accréditation des prestataires de l'EFP

Conférences et réunions

Autres résultats importants

- Une coopération étroite est mise en place avec le réseau ENQA-VET, ainsi qu'une aide au niveau de son contenu, grâce aux actions suivantes: participation active à la conférence du réseau en 2009, aux groupes thématiques et aux activités d'apprentissage entre pairs, et diffusion des résultats obtenus à travers la communauté virtuelle
- Une analyse comparative des approches de l'accréditation des prestataires et programmes d'EFP dans les États membres est finalisée. Les résultats de l'analyse serviront de point de départ à une conférence majeure organisée par le Cedefop (en coopération avec la DG EAC) au printemps 2010
- Une étude sur l'assurance qualité dans le secteur de l'aide sociale et sur le rôle de l'EFP est achevée, et ses résultats sont largement diffusés

Projet.

Orientation tout au long de la vie

En 2009, le Cedefop continuera à soutenir le développement de l'orientation tout au long de la vie dans les États membres en assurant un suivi des politiques, systèmes et pratiques dans ce domaine, ainsi que les progrès de l'application de la résolution du Conseil relative au renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie en Europe (2004). En coopération avec la Commission européenne et le réseau européen sur les politiques d'orientation tout au long de la vie (ELGPN), le Cedefop contribuera à la création d'un environnement institutionnel adapté et de dispositifs systémiques adéquats pour concentrer les stratégies vers la création de systèmes holistiques d'orientation tout au long de la vie dans tous les secteurs, au niveau national et régional, dans un souci d'équité, d'efficacité et de qualité.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

L'étude du Cedefop sur les filières de qualifications et les compétences nécessaires aux conseillers d'orientation professionnelle est publiée durant le 1^{er} semestre 2009 et largement diffusée auprès des pays de l'UE et de l'EEE

Conférences et réunions

Au 2nd semestre 2009, une séance d'apprentissage entre pairs est consacrée aux résultats de l'étude du Cedefop sur l'orientation et la transition de l'enseignement à la vie professionnelle chez les jeunes. Des propositions et recommandations concrètes en vue de l'évolution future dans ce domaine émergent des discussions

Autres résultats importants

- Une analyse interne est effectuée pour analyser les événements les plus récents concernant les politiques et stratégies d'orientation tout au long de la vie dans les États membres. Cette analyse identifie les initiatives réussies et présente les implications et/ou recommandations en vue d'une action future dans ce domaine à l'échelle européenne
- Une coopération réussie est établie avec le réseau européen sur les politiques d'orientation tout au long de la vie (ELGPN) en participant aux réunions et activités du réseau et à son groupe de pilotage, et en encourageant les initiatives du Cedefop liées à l'orientation dans ce contexte
- Les travaux d'orientation scientifique du Cedefop sont diffusés et présentés lors de manifestations européennes et internationales. Les actes des conférences, qui lient politique, recherche et pratique dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie, sont préparés

Projet. Europass

Europass est un portefeuille de cinq instruments qui permet aux citoyens de démontrer clairement et facilement leurs qualifications et leurs compétences en Europe et de s'installer à l'étranger. Le Cedefop continuera à aider la Commission dans la mise en œuvre d'Europass en 2009, à la lumière des recommandations au Conseil et au Parlement européen consécutives à l'évaluation externe achevée en 2008. Le Cedefop poursuivra le développement et l'entretien des ressources web d'Europass (site web, outil de gestion de la mobilité), aidera les centres nationaux Europass à mettre en œuvre les instruments Europass, et veillera à la complémentarité entre l'initiative et les outils et programmes associés (ECVET, CEC).

Indicateurs de résultats en 2009**Publications****Conférences et réunions****Autres résultats importants**

- Contribution active aux réunions et groupes de travail Europass (centres nationaux Europass, DG EAC, DG Emploi, DG Entreprise)
- Les ressources web d'Europass (site web et outil de gestion de la mobilité Europass) sont gérées avec succès et les statistiques révèlent une utilisation accrue du portail Europass. Les centres nationaux Europass reçoivent une assistance
- En coopération étroite avec la DG EAC, les recommandations résultant de l'évaluation externe d'Europass sont appliquées: (a) complémentarité accrue d'Europass avec le CEC et l'ECVET; lancement d'un projet pilote (impliquant aussi quelques États membres) pour tester l'application des niveaux du CEC et/ou de l'ECVET à un ou plusieurs instruments Europass (supplément au certificat Europass par exemple); (b) amélioration du CV Europass, en collaboration avec les groupes intéressés tels que les employeurs et les agences de recrutement, afin d'aider les individus à mieux définir et décrire les résultats de leur apprentissage (compétences en TIC par exemple) en élaborant les guides d'initiation, lignes directrices et exemples appropriés
- En coopération étroite avec la DG EAC, l'impact d'Europass (à titre d'exemple, utilisation du CV en tant qu'outil standard de recherche d'emploi) est évalué en consultant les parties impliquées (DRH, services d'emploi, services d'orientation)

OBJECTIF SPÉCIFIQUE (PRIORITÉ À MOYEN TERME)

Documenter les politiques européennes de formation et d'enseignement professionnels

Activité de l'ABB – Programme de visites d'étude destinées aux spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle

Description de l'activité

Le programme de visites d'étude destinées aux spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle fait partie du programme Éducation et formation tout au long de la vie (LLP) 2007-2013, au titre du programme transversal de soutien à l'évolution politique et à la coopération en matière d'apprentissage tout au long de la vie à l'échelle de l'UE. Les visites d'étude sont mises en œuvre par les agences nationales. Depuis 2008, à la demande de la Commission européenne, le Cedefop coordonne le programme

et exécute les tâches suivantes: préparation du catalogue, coordination des appels à candidatures et constitution des groupes; suivi des visites et soutien à la qualité; évaluation de la mise en œuvre et des résultats; diffusion et valorisation des résultats. Le Cedefop apporte également une aide spécifique aux partenaires sociaux en les sensibilisant et les impliquant plus activement dans le programme.

Indicateurs d'impact de l'activité en 2009

D'ici la fin de l'année 2009:

- Les travaux du Cedefop consacrés aux thèmes des visites d'étude ont permis d'améliorer la cohérence avec les priorités de la politique européenne d'éducation et de formation, ont étendu la portée des thèmes intéressant les partenaires sociaux et ont accru la base des éléments utiles à l'élaboration des politiques
- Les travaux du Cedefop consacrés à la qualité des visites d'étude ont renforcé l'apprentissage mutuel et étendu le fondement de la coopération européenne pour les thèmes d'intérêt commun de l'éducation et de la formation professionnelle
- Les activités de promotion ciblée, de diffusion et de valorisation des résultats des visites d'étude (à titre d'exemple, portail web du Cedefop, grandes conférences, séminaires de synthèse, etc.) ont renforcé la mission du programme de visites d'étude – échanger de bonnes pratiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie dans l'UE – et ont accru la visibilité du programme et de sa valeur ajoutée pour tous les groupes ciblés, dont les partenaires sociaux
- Les travaux du Cedefop consacrés à l'évaluation des résultats des visites d'étude ont créé une base pour suivre l'impact longitudinal des visites d'étude
- En coordination avec la Commission, le Cedefop poursuivra ses efforts pour aligner plus étroitement le programme de visites d'étude sur la stratégie de Lisbonne et le processus de Copenhague

Projet (voir ci-dessus)

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- Le catalogue des visites d'étude de l'année scolaire 2009/2010 est publié sous format électronique (février) et sur papier (mars 2009)
- Les résultats des visites d'étude dans les domaines de l'enseignement général et de l'apprentissage tout au long de la vie sont analysés et donnent lieu à la publication d'un ou de plusieurs panorama(s) (2nd semestre 2009)
- Des documents promotionnels destinés à accroître la participation des partenaires sociaux au programme de visites d'étude sont élaborés et publiés

Conférences et réunions

- La réunion annuelle des agences nationales a lieu en mars 2009. Elle fait l'inventaire des réalisations et planifie l'action future
- Des séminaires sont consacrés à l'enseignement général et à l'apprentissage tout au long de la vie
- Un séminaire de mutualisation des connaissances est destiné aux organisateurs des visites de 2009/2010 (2nd semestre 2009)
- Un séminaire est consacré à un sujet intéressant les partenaires sociaux

Autres résultats importants

- Les 260 visites d'étude de l'année scolaire 2008/2009 se déroulent et font l'objet d'un suivi de septembre 2008 à juin 2009
- Un appel à candidatures est lancé pour les visites d'étude de 2009/2010; plus de 5000 candidatures sont reçues en avril 2009

- Les groupes sont mis en place pour les visites d'étude de 2009/2010
- Les outils d'évaluation du programme (questionnaire individuel sur la valeur ajoutée) sont finalisés
- L'évaluation du déroulement des visites d'étude de 2008/2009 est finalisée en novembre 2009
- L'appel à propositions relatif au catalogue des visites d'étude de 2010/2011 est lancé en septembre 2009
- Des équipements de gestion interactifs destinés aux agences nationales, organisateurs et participants sont fournis afin d'assurer une coordination efficace du programme
- La présence régulière de l'EFP dans le programme est encouragée (thèmes, types de visite, participants)
- Une participation proportionnée des partenaires sociaux au programme est encouragée
- Des thèmes intéressant les partenaires sociaux, y compris la concentration sur des secteurs spécifiques, sont inclus dans le catalogue
- Les agences nationales sont sensibilisées aux besoins des partenaires sociaux

OBJECTIF SPÉCIFIQUE (PRIORITÉ À MOYEN TERME)

Interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage

Activité de l'ABB – Éducation et formation 2010

Description de l'activité

«Éducation et formation 2010» fournit un cadre européen à la coopération entre les États membres et la Commission au niveau des politiques de l'éducation et de la formation. Afin d'atteindre l'objectif spécifique d'«interpréter les tendances européennes et les défis à relever en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage», le Cedefop analysera l'évolution des rôles et fonctions des certifications en Europe. Il accordera une attention particulière à l'adoption des résultats de l'apprentissage comme principe sous-jacent des politiques d'EFP et d'apprentissage tout au long de la vie, examinera comment appliquer ce principe de manière optimale à différents objectifs, notamment les pratiques pédagogiques, et évaluera son impact sur l'amélioration de l'éducation des adultes. Le Cedefop collaborera étroitement avec l'ETF et l'OIT, notamment sur l'évolution mondiale dans le domaine des certifications.

Indicateurs d'impact de l'activité en 2009

D'ici la fin de l'année 2009:

- les activités du Cedefop ont permis de mieux comprendre le rôle favorable ou défavorable des certifications dans l'apprentissage, et notamment dans quelle mesure les systèmes et cadres de certifications facilitent l'apprentissage tout au long de la vie en général et l'éducation des adultes en particulier
- les activités du Cedefop ont permis de mieux comprendre le choix des résultats de l'apprentissage comme moyen d'accroître la transparence des certifications et de répondre plus justement aux besoins des «utilisateurs» de l'éducation et de la formation, notamment les apprenants individuels, les employeurs et les secteurs
- les activités du Cedefop ont permis de mieux comprendre les exigences des enseignants et des formateurs, en tenant compte des nouvelles conditions créées par l'apprentissage tout au long de la vie.

Projet. Certifications et résultats de l'apprentissage

En 2009, le Cedefop continuera à coordonner, de conserve avec la Commission, le groupe sur la reconnaissance des résultats de l'apprentissage. Il soutiendra, à travers des études et analyses comparatives, les efforts de la Commission, des États membres et des secteurs pour adopter une approche axée sur les résultats de l'apprentissage dans leurs politiques et pratiques éducatives.

Indicateurs de résultats en 2009**Publications**

L'étude comparative sur la définition et le renouvellement des normes professionnelles et éducatives, et la manière dont ces normes influencent les certifications, est achevée et publiée au cours du 2nd semestre 2009. Cette étude inclut parmi ses conclusions des suggestions pour améliorer les liens entre le marché du travail et les systèmes de certifications à travers l'utilisation des normes. Les résultats sont largement diffusés auprès des principales parties prenantes au niveau national et européen

Conférences et réunions

Une conférence majeure est organisée en mai 2009 afin de présenter les conclusions des études du Cedefop relatives à l'évolution du rôle des certifications en Europe aux principaux décideurs politiques et parties intéressées. Cette conférence contribuera au développement à long terme d'une stratégie complète sur l'apprentissage tout au long de la vie au niveau national et européen

Autres résultats importants

Le groupe sur la reconnaissance des résultats de l'apprentissage est coordonné avec succès. Une plateforme permet l'échange systématique d'expériences et l'apprentissage entre pairs entre les États membres et les partenaires sociaux à propos des défis liés aux cadres nationaux des certifications, aux résultats de l'apprentissage et à la validation de l'apprentissage non formel et informel

L'étude comparative sur l'évolution du rôle des certifications en Europe est achevée. Elle offre des bases scientifiques saines pour le développement accru des systèmes et cadres de certifications, notamment en abordant les corrélations entre les certifications, l'apprentissage tout au long de la vie et la mondialisation

Les études comparatives consacrées à:

- la relation entre les résultats de l'apprentissage et les programmes d'EEP,
- la relation entre le CEC et les certifications sectorielles

sont achevées et leurs conclusions sont largement diffusées auprès du groupe consultatif CEC, des partenaires sociaux de l'UE et des associations sectorielles

En coopération avec la Commission et les États membres, l'actualisation 2009 de l'inventaire sur la validation est préparée

L'application du programme d'action européen à long terme pour les compétences numériques est soutenue efficacement en contribuant à l'action de sensibilisation de la Commission en 2009 (*e-Skills week/day/night*), et en participant activement au groupe TIC et au groupe de pilotage (appartenant à la CE) de l'atelier CEN/ISSS

Projet. **Évolution des rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP**

En 2009, à travers la recherche et la création de réseaux avec les parties prenantes, le Cedefop continuera à surveiller les tendances et les changements affectant les enseignants et formateurs de l'EFP. Il concentrera ses recherches et ses réflexions sur l'évolution des rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP, et sur les besoins en compétences des praticiens de l'EFP, consécutifs aux nouveaux modèles d'apprentissage et aux réformes de l'EFP. Dans ce contexte, le réseau sur la formation des formateurs – TTnet – du Cedefop continuera à servir de plateforme d'expertise européenne pour les questions prioritaires du développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFP.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- Publication d'un ensemble de cadres de compétences pour les enseignants et formateurs de l'EFP (février 2009). Ces cadres soutiennent le développement professionnel des enseignants et formateurs et ouvrent la voie à de nouvelles perspectives de formation
- Publication en ligne d'une compilation des bonnes pratiques et politiques de l'UE concernant le développement professionnel, les certifications et l'accréditation des formateurs internes aux entreprises (mai 2009). Cette présentation des pratiques sera régulièrement révisée et actualisée
- Publication d'une étude sur les nouveaux rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP (novembre 2009). Cette étude définit et évalue les rôles et compétences changeants des enseignants et formateurs de l'EFP dans le cadre des nouveaux modèles d'apprentissage et de formation. Une attention spéciale est accordée aux compétences dont les enseignants et formateurs de l'EFP ont besoin dans le cadre des nouveaux modèles d'apprentissage, notamment des approches pédagogiques fondées sur les résultats de l'apprentissage

Conférences et réunions

- Une conférence sur l'évolution des rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP est organisée par le Cedefop, de conserve avec la DG EAC (fin février 2009).
- Un atelier du TTnet est consacré au développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFP en décembre 2009

Autres résultats importants

- Une étude est consacrée aux inadéquations présentes des compétences professionnelles des enseignants et formateurs de l'EFP, et aux possibilités de formation continue qui leur permettraient d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles et de faire face aux mutations technologiques et à l'innovation sur le lieu de travail. Les résultats seront largement diffusés auprès des principales parties prenantes, telles que le groupe thématique de la Commission européenne sur les enseignants et formateurs de l'EFP et le groupe thématique sur l'amélioration de la qualité de l'éducation des adultes (qui appartient au groupe de travail de la Commission sur l'éducation des adultes)
- Le Cedefop soutient activement les travaux du groupe thématique de la Commission européenne sur les enseignants et formateurs de l'EFP, en partageant notamment les conclusions de ses études
- Le Cedefop encourage le débat sur les questions liées à l'évolution des rôles et compétences des enseignants et formateurs de l'EFP, les besoins en compétences et les perspectives de développement professionnel, grâce à la recherche et l'analyse, et au travail de son réseau sur la formation des formateurs (TTnet)

Projet. Éducation des adultes

Le Cedefop soutiendra en 2009 la mise en œuvre et le suivi de la communication de la Commission *Il n'est jamais trop tard pour apprendre* et le plan d'action sur l'éducation des adultes grâce à des recherches et des analyses thématiques. Il surveillera et évaluera les tendances de l'éducation des adultes et l'évolution des politiques dans des domaines clés tels que l'élargissement de l'accès et la participation des adultes à l'éducation et la formation, le renforcement de la qualité de l'offre et l'amélioration des qualifications de la population adulte, notamment des groupes menacés. Ces travaux fourniront une base de données pour élaborer les politiques d'éducation des adultes dans le cadre général des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie.

Indicateurs de résultats en 2009**Publications**

Une analyse des tendances de l'éducation des adultes et de l'évolution des politiques est effectuée à partir des résultats des activités passées et présentes du Cedefop. Les conclusions sont publiées et largement diffusées au cours du 2nd semestre 2009. Les questions traitées incluent: la formation interne aux entreprises et les politiques de flexicurité, les incitations à la participation et les coûts de la formation continue, le développement professionnel des effectifs responsables de l'éducation des adultes, la validation de l'apprentissage non formel, et les services d'assistance aux apprenants adultes (services d'orientation par exemple). L'analyse évaluera également les effets des réformes (CEC, CNC, assurance qualité, résultats de l'apprentissage) sur l'éducation des adultes dans les États membres

Conférences et réunions**Autres résultats importants**

Le Cedefop participe aux travaux du groupe de travail de la Commission européenne sur l'éducation des adultes et des groupes thématiques qui le composent, et leur apporte un soutien efficace

OBJECTIF SPÉCIFIQUE**Rehausser le profil de l'EFP****Projet. Communication avec les parties prenantes et relations publiques**

Communiquer les messages clés du Cedefop concernant l'EFP aux principales parties prenantes, promouvoir l'image positive du Cedefop et sensibiliser le public du pays d'accueil. Cette activité inclut le service de conférence du Cedefop.

Activité – Communication extérieure

Le Cedefop transmet des messages clés sur l'EFP et diffuse une image positive de son action aux principales parties prenantes et à tous les médias (y compris les journaux locaux et européens, la radio et la télévision, les journalistes indépendants et les agences de presse) grâce à des informations régulières (sur support papier ou sous format électronique), des conférences et d'autres manifestations. Il sensibilise le public en établissant des contacts avec les institutions locales et en organisant des visites et des conférences.

Indicateurs d'impact de l'activité

- Le Cedefop contribue à une reconnaissance accrue de l'importance de l'EFP et de sa contribution aux autres domaines politiques
- Le Cedefop est reconnu en tant que source fiable d'informations utiles et claires sur l'EFP pour ses divers publics cibles et les principales parties prenantes (CE, PE)

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

- Élaboration du programme de travail annuel, d'ici décembre 2009
 - Définition et communication des messages clés à travers dix notes d'information durant l'année
-

Conférences et réunions

- Premier trimestre 2009: réunion avec les attachés de presse et les webmasters des organisations partenaires de ReferNet (activité conjointe de relations publiques et de gestion de contenu web)
 - Réunion annuelle du réseau de communication des agences au premier trimestre 2009
-

Principaux résultats

- Organiser des présentations et établir des contacts avec les principales parties prenantes, y compris les partenaires sociaux et les décideurs politiques à l'échelle de l'UE et des États membres
 - Gérer la correspondance et les demandes extérieures
 - Promouvoir la couverture du Cedefop par la presse, en coopération avec ReferNet
 - Accueillir des visiteurs locaux et internationaux et leur présenter les activités du Cedefop
 - Fournir un appui administratif et logistique à l'organisation des réunions et conférences
-

Projet.

Gestion de contenu web

Fournir aux parties prenantes du Cedefop un accès aisé à des informations bien structurées et actualisées sur l'EFP et le Cedefop, et une plateforme leur permettant de communiquer et diffuser des informations sur l'évolution de l'EFP.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Brochure promotionnelle multilingue sur le portail web, produite d'ici fin 2009

Conférences et réunions

Premier trimestre 2009: réunion avec les attachés de presse et les webmasters des organisations partenaires de ReferNet (activité conjointe de relations publiques et de gestion de contenu web)

Principaux résultats

- Adapter les services web du Cedefop à sa stratégie de communication, en créant de nouvelles structures d'information pour le contenu et en réorganisant les structures existantes d'ici décembre 2009
 - Faire du portail web le point d'entrée unique pour accéder à tous les services en ligne du Cedefop
 - Améliorer le classement et le positionnement du Cedefop sur les moteurs de recherche en appliquant une stratégie d'optimisation du moteur de recherche d'ici juin 2009
 - Entreprendre des inventaires réguliers du contenu
-

Projet.**Service de presse**

Fournir des informations régulières et présentées de manière attractive à tous les médias (y compris les journaux locaux et européens, la radio et la télévision, les journalistes indépendants et les agences de presse) sur les principaux sujets traités par le Cedefop et sur ses contributions à l'élaboration des politiques européennes; sélectionner, rédiger et présenter des informations sur le portail web du Cedefop.

Indicateurs de résultats en 2009**Publications**

- Communiqués de presse adressés par courrier électronique aux médias locaux et européens tous les quinze jours
- Présentation hebdomadaire des faits marquants de l'actualité sur la page d'accueil du nouveau portail web
- Bulletin d'information électronique mensuel, qui réunit les principales informations du mois précédent

Conférences et réunions**Principaux résultats**

- Organiser la couverture médiatique en établissant des relations avec les journalistes européens, les agences de presse et les services de presse de la Commission européenne. Cela inclut l'organisation d'interviews des membres de la direction ou du personnel avec les médias et la création d'un coin presse sur le portail web.
- Produire ou éditer toutes les informations liées au Cedefop affichées sur le portail web (y compris le bulletin d'information et les faits marquants de l'actualité)

OBJECTIF SPÉCIFIQUE**Rehausser le profil de l'EFP****Activité – Service de documentation et d'information**

Ce service aide les collègues et les experts externes d'EFP en leur fournissant des informations grâce à une collection complète de documents papier et en ligne sur l'EFP en Europe, transmet des informations au service de presse du Cedefop et gère les archives du Cedefop.

Indicateurs d'impact de l'activité:

Informations sur l'évolution de l'EFP fournies en temps voulu aux parties prenantes

Projet.**Bases de données et service de référence**

Aider les collègues et les experts extérieurs de l'EFP en fournissant la documentation pertinente pour soutenir l'élaboration d'une politique d'EFP fondée sur des données probantes, grâce à l'une des collections les plus complètes de documents papier et en ligne sur l'EFP en Europe, répondre aux questions et communiquer des références sur les questions d'EFP

Indicateurs de résultats en 2009**Publications**

Publication d'un thesaurus européen de la formation (TEF) en anglais et en français d'ici décembre 2009

Conférences et réunions

Principaux résultats

- Surveiller, collecter, organiser, structurer et diffuser les sources d'information pour documenter l'évolution récente de l'EFP à l'échelle européenne/internationale
- Conserver au moins 60 000 archives dans la base de données VET-Bib
- Valider et intégrer les propositions bibliographiques des membres de ReferNet
- Développer les collections de la bibliothèque: publications, matériel de référence, littérature grise
- Entretenir et actualiser le thesaurus européen en ligne de la formation
- Offrir un service de référence aux utilisateurs externes, en répondant aux questions et requêtes des parties prenantes sur l'EFP
- Offrir une assistance aux projets et recherches: soutenir les projets et les études du Cedefop relevant de «la recherche et l'analyse des politiques», et de «la coopération accrue au niveau de l'EFP et de l'apprentissage tout au long de la vie»
- Fournir des contributions au service de presse du Cedefop

Projet.

Gestion des archives et archivage

Gérer un programme de gestion des archives qui respecte pleinement la norme de contrôle interne n° 11 sur la gestion des documents.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Conférences et réunions

Principaux résultats

- Élaborer et actualiser les lignes directrices et les procédures, dont un plan de classement des activités et une structure de répertoires, et achever un programme de classification complet
- Fournir un dépôt unique des archives sur *Livelink*
- Dresser la liste des archives vitales du Cedefop et étendre la banque d'archives
- Enregistrer les documents entrants, sortants et internes
- Conseiller les services en matière de gestion des documents, assurer la liaison avec le personnel et organiser sa formation

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Rehausser le profil de l'EFP

Activité – Publications

Veiller à ce que les documents sur papier et en ligne du Cedefop soient présentés de manière claire et conviviale, dans un format adapté au public ciblé, et soient cohérents avec l'image institutionnelle du Cedefop.

Indicateurs d'impact de l'activité

Documents de grande qualité, en ligne et imprimés, qui contribuent à la reconnaissance du Cedefop en tant que source fiable d'informations utiles et claires sur l'EFP pour les divers publics cibles et les principales parties prenantes.

Projet. Édition et traduction – Fournir des textes de grande qualité dans la langue requise
Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Conférences et réunions

- Organiser le séminaire annuel sur l'édition et y participer en juin 2009
 - Assister aux deux réunions du conseil de direction du Centre de traduction en 2009
-

Principaux résultats

- Éditer quelque 4700 pages de textes anglais en vue de leur publication
 - Traduire (sur demande) environ 10 000 pages: publications clés, textes destinés au web, communiqués de presse et notes d'information, documents relatifs aux visites d'étude, documents du conseil de direction, etc.
-

Projet. Production et diffusion

Élaborer des concepts de design graphique et des systèmes identitaires qui soient conformes à l'image institutionnelle du Cedefop, et veiller à ce que les documents papier du Cedefop soient imprimés en temps voulu et transmis au public ciblé.

Indicateurs de résultats en 2009

Publications

Conférences et réunions

- Deux manifestations culturelles organisées dans les locaux du Cedefop
 - Exposition photographique au Parlement européen
 - Participation à la réunion annuelle des agences de l'UE dans les locaux de l'Office des publications en juillet 2009
-

Principaux résultats

- Élaborer des concepts de design graphique et des systèmes identitaires qui se conforment à l'image institutionnelle du Cedefop
 - Concevoir le design et la présentation des documents imprimés et en ligne pour une trentaine de publications (dont la *Revue européenne*)
 - Élaborer des concepts de design graphique pour les documents destinés à trois conférences et deux manifestations culturelles
 - Coordonner les processus de design et de publication
 - Prendre les dispositions nécessaires à l'impression des documents lors de la réception du manuscrit final, publier 80 % des manuscrits dans les trois mois suivant la réception du manuscrit final en vue de son édition
 - Conserver une liste de contacts et envoyer une documentation à ces personnes, notamment sur les conférences et les expositions; répondre aux demandes de copies papier de documents du Cedefop
 - Répondre aux demandes de copies papier de publications du Cedefop dans les cinq jours ouvrables
 - Maintenir des niveaux de stock rentables
 - Passation des marchés (gestion des contrats), budgets (description et suivi), financement (engagements, mise en place opérationnelle et financière, factures)
-

•	Objectif(s) opérationnel(s)	Actions	Calendrier (*)
1	Ressources humaines		
1.1	Services de base des ressources humaines (RH)		
	Concevoir et mettre en œuvre le tableau de bord des RH	Définir les indicateurs adaptés en matière de RH, développer l'outil informatique (le cas échéant) et fournir des actualisations régulières	I/2009 puis durant le reste de l'année
	Améliorer le suivi et les prévisions budgétaires (dépenses salariales)	Développer l'outil informatique en coopération avec le service informatique (en s'appuyant sur les travaux relatifs à l'ABB)	I+II/2009
1.2	Mise en œuvre du nouveau processus de REC (rapport d'évolution de carrière) et de		
	Mettre en œuvre le nouveau processus de REC (rapport d'évolution de carrière) et de promotion	Utiliser le nouveau modèle de REC, adapter le flux de travail automatisé Élaborer un manuel de REC Élaborer un manuel d'utilisation de l'outil en ligne	I/2009
1.3	Application du statut du personnel		
	Assurer le suivi de la rédaction des DGE (dispositions générales d'exécution) et appliquer les DGE approuvées	Rédiger les textes, en tenant compte des discussions au sein du groupe de travail de la Commission et des agences. Appliquer les DGE approuvées	Durant toute l'année 2009
1.4	Procédures documentées et efficacité accrue		
	Rédiger les principales procédures relatives aux RH	Dresser l'inventaire des principales procédures relatives aux RH et rédiger des procédures sur la base d'un plan glissant et d'un modèle convenu	Durant toute l'année 2009
1.5	Continuité des activités		
	Assurer la continuité des opérations et services	Évaluer le risque et l'impact sur les activités et élaborer les procédures en fonction des ressources du Cedefop	Durant toute l'année 2009
1.6	Soutien aux compétences du personnel et à l'évolution des carrières grâce à la		
	Mettre en œuvre les profils de formation pour les principaux postes	Comparer les formations précédemment acquises du personnel actuel aux profils de formation et identifier les lacunes Adapter le profil de formation à chaque nouveau membre du personnel	Durant toute l'année 2009
	Harmoniser les procédures avec la stratégie de formation	Élaborer des procédures avec des priorités clairement définies, des catégories de besoins de formation, etc.	I/2009
	Soutenir le développement de l'apprentissage d'une troisième langue	Identifier les besoins et proposer des solutions de formation afin de satisfaire à l'exigence d'une troisième langue Suivre les progrès accomplis	Durant toute l'année 2009

(*) Calendrier = semestre

Résultats	Indicateurs d'impact
Tableau de bord disponible pour soutenir les décisions relatives à la politique de gestion des RH (outil informatique à développer en coopération avec le service informatique)	La direction peut appuyer ses décisions relatives aux RH sur des indicateurs clairs
Outil informatique nécessitant un apport manuel de données minimal	Suivi et prévisions budgétaires efficaces et précis
promotion	
Nouveau processus de REC en place (et utilisation de l'outil en ligne par tous les effectifs) - nouveau système de promotion en place	Le processus d'évaluation annuelle du personnel est simplifié et plus convivial, et les évaluations sont effectuées dans les délais fixés
Dispositions d'exécution finalisées, publiées et appliquées	Procédures documentées et efficacité accrue
Procédures spécifiques	Les règles sont claires et adaptées aux besoins de l'Agence
Plan de continuité des activités Procédures spécifiques	Procédures documentées
formation	
Le profil de formation avec un plan glissant de 2-3 ans des formations essentielles et obligatoires peut être utilisé et adapté aux nouveaux effectifs. Il peut également être utilisé pour définir les besoins de formation du personnel actuel	Assurance que les formations essentielles (au fonctionnement) et obligatoires sont fournies de manière opportune et structurée
Procédures transparentes disponibles pour tous les effectifs sur Intranet	Approche cohérente et efficace des demandes de formation, fondée sur des procédures transparentes et actualisées
Le plan de formation couvrira l'exigence d'une troisième langue	Le personnel est sensibilisé à l'exigence d'une troisième langue et les plans de formation sont en place

•	Objectif(s) opérationnel(s)	Actions	Calendrier (*)
2	Financement et passation des marchés		
2.1	Financement		
	2.1.1. ABAC		
	Préparer la migration vers ABAC (système de comptabilité fondé sur les activités)	Coordonner avec les services compétents de la CE et avec les autres agences concernées en vue de préparer le passage à ABAC	Durant toute l'année 2009
	2.1.2. ABB		
	Étendre l'utilisation de l'ABB (budget par activités)	Standardiser les divers modèles à utiliser pour la préparation de l'APB N+1, le suivi trimestriel et l'établissement annuel des rapports	Durant toute l'année 2009
	2.1.3. Comptabilité		
	Optimiser la présentation de la comptabilité	Coopérer avec les services compétents de la CE et les autres agences afin de s'assurer à l'avance que les comptes du Cedefop ne suscitent pas d'inquiétudes ni de remarques de la part de la DG BUDG, de la Cour des comptes européenne ou du service d'audit interne, et sont conformes aux normes applicables	Durant toute l'année 2009
	2.1.4. Documentation financière		
	Développer et standardiser la documentation financière disponible sur Intranet et Liveline (usage interne)	Collaborer avec le responsable des archives pour définir le système le plus efficace de stockage et d'extraction des données pour les utilisateurs internes et externes	(en partie) I/2009 + II/2009
2.2	Passation des marchés		
	2.2.1. Prolive		
	Standardiser l'usage de l'outil automatisé de passation des marchés (PROLIVE)	Planifier la passation des marchés en 2009 en utilisant les données de PROLIVE, et surveiller la mise en œuvre de la même manière	I/2009
	2.2.2. Processus d'appel d'offres		
	Optimiser la qualité de la documentation préparée et améliorer la diffusion	Assurer un usage cohérent des modèles et un degré raisonnable d'adaptation afin de tenir compte des particularités de chaque appel d'offres, fournir une aide aux chefs de projets pour les enquêtes préparatoires et les initiatives de diffusion	Durant toute l'année 2009

(*) Calendrier = semestre

Résultats	Indicateurs d'impact
Définition et préparation du système avec des liens appropriés pour les caractéristiques de Fibus qui doivent être maintenues	Outil financier et budgétaire prêt à l'emploi, adapté aux besoins et à la spécificité du Cedefop et répondant à l'ensemble des nouvelles dispositions du règlement cadre financier
ABB 2009 utilisé pour les trois objectifs (planification budgétaire, suivi régulier, établissement de rapports) de manière standardisée et efficace durant toute l'année	Exécution budgétaire 2009 optimisée et prévisions budgétaires (APB 2010) considérablement améliorées par l'utilisation d'un ABB à part entière
Les flux de travail et les procédures d'échange d'informations sont clarifiés et applicables à toutes les personnes concernées; les comptes provisoires et définitifs 2008 (fondés sur FIBUS) et les comptes provisoires 2009 (fondés sur ABAC avec le soutien de FIBUS) sont jugés parfaits par les instances compétentes de supervision et de vérification des comptes de l'UE	Amélioration de la fiabilité de l'établissement des rapports financiers du Cedefop, accompagnée d'un impact correspondant sur l'appréciation par les autorités de l'UE responsables du budget et de la décharge
Les informations financières disponibles sont faciles à trouver, consulter (et si nécessaire imprimer ou sauvegarder ailleurs), comprendre et exploiter par les effectifs intéressés à tous les niveaux du Cedefop et par les organismes d'audit	Introduction facilitée aux règles et pratiques financières du Cedefop pour les nouveaux venus; mises à jour aisément accessibles dans ce domaine
La passation des marchés en 2009 a été planifiée sur une base objective, sûre et fiable; la mise en œuvre du plan a été facilitée et dûment contrôlée par un outil commun et accessible à toutes les personnes concernées	Qualité accrue de toutes les procédures d'adjudication, réduction des délais, amélioration de l'exécution du budget, appréciation positive de la Cour des comptes européenne
Meilleure réponse du marché à nos appels d'offres, en termes de quantité et de qualité; réduction des demandes de clarification et des corrections des documents relatifs aux appels d'offres; processus d'évaluation plus simple et plus rapide	Les procédures d'adjudication se déroulent rapidement, sans heurts ni annulation, obtiennent des résultats positifs et une appréciation favorable de la Cour des comptes européenne

•	Objectif(s) opérationnel(s)	Actions	Calendrier (*)
	2.2.3. Efficacité de la passation des marchés		
	Améliorer l'efficacité globale en organisant un nombre inférieur de procédures d'adjudication plus vastes pour les études et les acquisitions	Préparer la planification de la passation des marchés en collaboration étroite avec les responsables des domaines et services concernés, en tenant pleinement compte de leur impact considérable sur l'exécution budgétaire	Durant toute l'année 2009
	2.2.4. Documentation relative à la passation des marchés		
	Développer et standardiser la documentation sur la passation des marchés disponible sur Intranet et Livelink (usage interne)	Collaborer avec le responsable des archives pour définir le système le plus efficace de stockage et d'extraction des données pour les utilisateurs internes et extérieurs au service	II/2009
3 Technologies et installations d'information et de communication			
3.1 TIC			
	3.1.1. ABAC		
	ABAC	Mettre en œuvre le système ABAC au Cedefop, y compris les interfaces avec les systèmes existants du Cedefop	Durant toute l'année 2009
	3.1.2. UniWeb		
	UniWeb, plateforme unifiée pour tous les sites web du Cedefop	La première version du portail web doit être produite à la fin de l'année 2008 ou au début de l'année 2009 (phase I). Les versions ultérieures suivront (phase II) afin de réaliser les objectifs suivants: • achever la migration des applications web vers la nouvelle technologie Microsoft.NET et/ou leur refonte sur cette technologie • achever la migration du contenu en ligne vers la technologie RedDot • favoriser le développement, l'adaptation et les améliorations fondés sur l'apport des parties prenantes	Durant toute l'année 2009
	3.1.3. Systèmes de sécurité de l'information		
	Systèmes de sécurité de l'information	Améliorations majeures concernant le déploiement des systèmes de sécurité de l'information (ISMS) – Réalisations techniques et renforcement des systèmes	Durant toute l'année 2009

(*) Calendrier = semestre

Résultats	Indicateurs d'impact
Appels d'offres moins nombreux portant sur des sujets plus vastes, répartis en lots si nécessaire; proposition de variantes permettant des solutions novatrices et rentables; charge de travail annuelle autorisant une activité très limitée durant une période raisonnable afin de permettre les congés du personnel et l'accomplissement des tâches nécessaires d'organisation ou d'établissement de rapports	Efficacité accrue en termes de temps, ressources et coût; gestion proactive, saine et efficace réduisant le stress et la tension sur le lieu de travail
Les informations disponibles sur la passation des marchés sont faciles à trouver, consulter (et si nécessaire imprimer ou sauvegarder ailleurs), comprendre et exploiter par les effectifs intéressés à tous les niveaux du Cedefop et par les organismes d'audit	Introduction facilitée aux règles et pratiques de passation des marchés du Cedefop pour les nouveaux venus, mises à jour aisément accessibles dans ce domaine
Système ABAC opérationnel à compter du 31/10/2009 (date fixée par la Commission) - Support technique en place	Utilisation d'un outil financier et budgétaire adapté aux besoins et spécificités du Cedefop et répondant à toutes les nouvelles dispositions du règlement financier (comptabilité d'exercice et établissement de rapports), à l'instar des autres agences
Système de gestion de contenu pleinement opérationnel – Personnel du Cedefop formé à l'utilisation du système de gestion de contenu - Migration des applications vers le nouveau portail	Système de gestion de contenu pleinement opérationnel - Personnel du Cedefop formé à l'utilisation du système de gestion de contenu - Migration des applications vers le nouveau portail
Finalisation d'une architecture ISM, mise en œuvre de la politique et des travaux techniques supplémentaires	Sécurité accrue grâce à une technique de pointe. Meilleur respect des exigences et normes réglementaires

•	Objectif(s) opérationnel(s)	Actions	Calendrier (*)
	3.1.4. <i>Soutien transversal</i>		
	Soutenir les projets concernant les activités centrales	4.1 Soutenir les systèmes informatiques des activités centrales: Contact DB, Europass, EknowVet, visites d'études.	Durant toute l'année 2009
	Soutenir les applications et processus administratifs	4.2 Soutenir les outils administratifs: améliorations des procédures administratives automatisées (sélection en ligne, REC, carte de formation, passation des marchés, etc.), y compris l'enregistrement et la circulation des documents	Durant toute l'année 2009
3.2 Installations			
	3.2.1. <i>Infrastructure</i>		
	Améliorer les infrastructures du bâtiment	• Finaliser et installer les archives • Défaillances du bâtiment: appliquer les recommandations de l'étude • Améliorer l'entretien du jardin et les services paysagers • Renouveler les infrastructures des conférences	Durant toute l'année 2009
	3.2.2. <i>Sécurité</i>		
	Améliorer les systèmes de contrôle d'accès	Réorganiser et renouveler l'infrastructure de contrôle de l'accès	Durant toute l'année 2009
• Direction/capacité d'audit interne (CAI)			
	Capacité d'audit interne		
	Poursuivre les activités d'audit interne en utilisant une approche fondée sur les risques	Élaborer le plan d'audit annuel 2009 et mettre à jour la stratégie d'audit	I/2009
		Actualiser l'évaluation des risques 2009/2010 et élaborer le plan d'audit annuel 2010	IV/2009
	Formuler des conseils à l'intention de la Directrice en vue de contrôler les risques conformément aux dispositions de l'art. 23(2) de la Décision financière, détaillées à l'art. 15 de la Décision du Cedefop sur la mise en œuvre du règlement financier	Entreprendre des audits d'assurance (ex-post et en cours) conformément au plan d'audit annuel	Durant toute l'année 2009
		Entreprendre des activités de conseil conformément au plan d'audit annuel et formuler des conseils sur les procédures de contrôle interne	Durant toute l'année 2009

(*) Calendrier = semestre

Résultats	Indicateurs d'impact
Applications de pointe pour les activités centrales, adaptées aux besoins des parties concernées	Visibilité accrue du Cedefop, partage d'informations amélioré entre les parties intéressées, efficacité renforcée
Procédures administratives automatisées	Réduction de la somme de travail requise pour toutes les parties - augmentation de la transparence
Réalisation et surveillance des travaux de rénovation et de maintenance	Amélioration de la sécurité et du fonctionnement du bâtiment - absence de perturbations au niveau des services
Meilleur contrôle de l'accès grâce à une automatisation améliorée et un équipement de pointe	Meilleur contrôle de l'accès
Évaluation des risques de la CAI; plan d'audit 2009, Stratégie d'audit mise à jour 2009-2011	Audit interne conforme aux normes d'audit internationalement reconnues
Évaluation des risques de la CAI 2009/2010; projet de plan d'audit 2010	
Rapports d'audit	Audit interne conforme aux normes d'audit internationalement reconnues
Rapports de conseil; conseil documenté	Conseil sur le contrôle des risques et l'application efficace des normes de contrôle interne

Budget par activités 2009

Aire d'activités	Activité
Recherche et analyse des politiques (RPA)	Analyse des politiques
RPA	Refernet
RPA	Recherche en EFP
RPA	Analyse des besoins de compétences
RPA	<i>Revue européenne de formation professionnelle</i> (*)
Cooperation renforcée (ECVL)	Éducation et formation 2010
ECVL	Visites d'étude
Communication, information et diffusion (CID)	Communication externe
CID	Documentation et information
CID	Publications – gestion du contenu
	ABB (1)
	Budget 2009 (2)
	(2) – (1)

(1) 2 nouveaux postes AD5 et 1 AD6 ne sont pas inclus dans l'ABB. L'affectation de ces postes est en cours (coût estimé: 58 000 EUR).

(2) Le Titre 2 recevra un montant supplémentaire de 150 000 EUR de la ligne budgétaire 3100 (crédits des années précédentes).

(3) La différence correspond aux crédits 2009 sur la ligne budgétaire 3100 «Participation des États non membres de l'UE au programme de travail», qui peuvent être utilisés plus tard dans l'année. Le Titre 3 recevra un montant supplémentaire (542 170 EUR) de la ligne budgétaire 3100 (crédits des années précédentes), affecté comme suit:

ligne 3070	Support technique transversal:	69 000 EUR
ligne 3080	ReferNet:	208 170 EUR
ligne 3200	Recherche et analyse des politiques:	36 000 EUR
ligne 3350	Visites d'étude:	229 000 EUR

(*) Pour l'activité *Revue européenne de formation professionnelle*: mise en œuvre supposée pour 12 mois.



ETP	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Total
12,27	993 239,71	125 421,29	533 853,33	1 652 514,33
9,45	793 048,26	96 617,55	358 108,56	1 247 774,37
13,52	1 166 343,57	138 127,82	405 332,17	1 709 803,56
4,98	466 552,90	50 894,60	899 401,78	1 416 849,28
3,23	276 269,51	32 999,29	64 871,38	374 140,18
27,64	2 380 487,68	282 506,16	1 477 118,30	4 140 112,14
16,30	1 196 305,97	166 554,83	419 171,03	1 782 031,83
15,27	1 290 485,06	156 006,00	271 716,75	1 718 207,81
13,57	1 136 800,35	138 641,56	310 838,14	1 586 280,05
9,81	818 413,28	100 230,86	147 588,52	1 066 232,66
126,04 ⁽¹⁾	10 517 946,29	1 287 999,96	4 887 999,96	16 693 946,21
	10 519 000,00	1 288 000,00	5 282 842,00	17 089 842,00
	1 053,71 ⁽¹⁾	0,05 ⁽²⁾	394 842,04 ⁽³⁾	395 895,79

ANNEXE I

Programme provisoire des publications pour 2009

Livrer des informations pour les politiques de formation et d'enseignement professionnels

Policy report on the Copenhagen process

Modernising vocational education and training – fourth research report executive summary

Modernising vocational education and training – fourth research report synthesis

Modernising vocational education and training – background reports, volumes 1, 2 and 3

Working and learning in old age

Spotlight on vocational education and training in the Czech Republic

Vocational education and training in Sweden

Vocational education and training: comparative reports

National vocational education and training policy reports

Online descriptions of VET systems in EU Member States

Analysis of the third continuing vocational training survey

National research report: mobility and migration

The relationship between credit systems and qualification frameworks

Quality assurance and certification of VET in the Member States

The implementation of ECVET at national, regional and sector levels in Europe

Quality approaches to vocational education and training in small and medium-sized enterprises

European approaches to quality assurance and accreditation (pilot study)

Career guidance practitioners' competences and qualification routes in Europe

Study visits Catalogue 2009-2010

Overview of study visits' outcomes

Study visits information flyer for social partners



Interpréter les tendances et les défis de l'UE en matière d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage

Skill supply forecast and possible skill mismatches

Skill mismatch taxonomy

Employers survey on skill needs – feasibility study

Skillsnet newsletter

The dynamics of qualifications – the definition and renewal of occupational and educational standards

Changing roles and competences of VET teachers and trainers

Good practice and policies on professional development of teachers and trainers (online)

Analysis of adult learning trends and policy developments

Évaluer les bénéfices de l'EFP

Tax incentives to promote education and training

VET financing in 12 European Union countries

Individual learning accounts in Europe

National research report: benefits of vocational education and training

Rehausser le profil de l'EFP

Thésaurus européen de la formation anglais – français
(publication imprimée, les autres versions linguistiques seront mises en ligne)

Glossaire de l'EFP

Catalogue du Cedefop 2010-2011

Périodiques

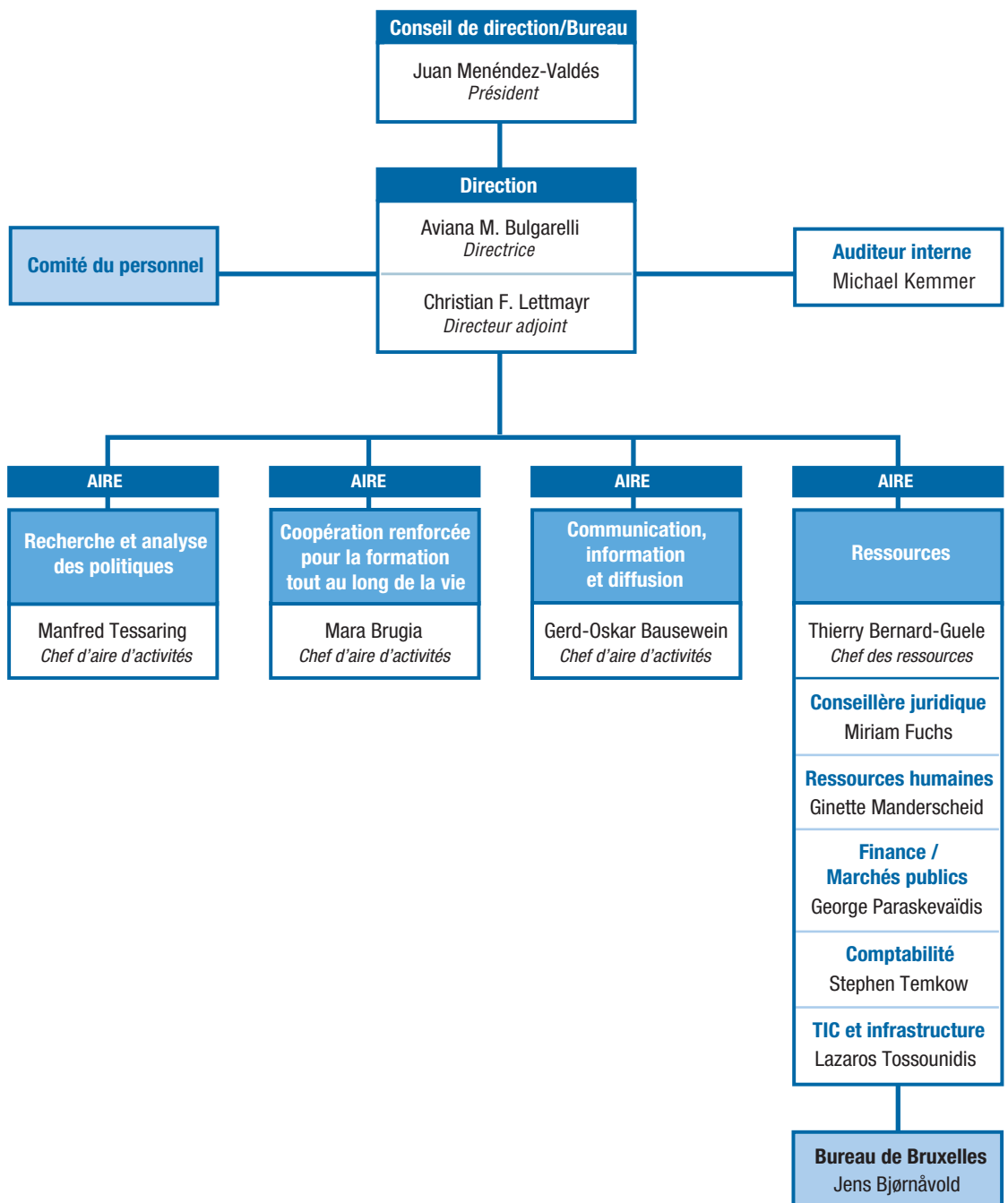
European journal of vocational training (numéros 46, 47 et 48)

Notes d'information (neuf par an sur des questions clés de la politique d'EFP)

Lettre d'information électronique mensuelle du Cedefop (informations sur l'EFP)

ANNEXE II

Organigramme du Cedefop (situation au 1er octobre 2008)



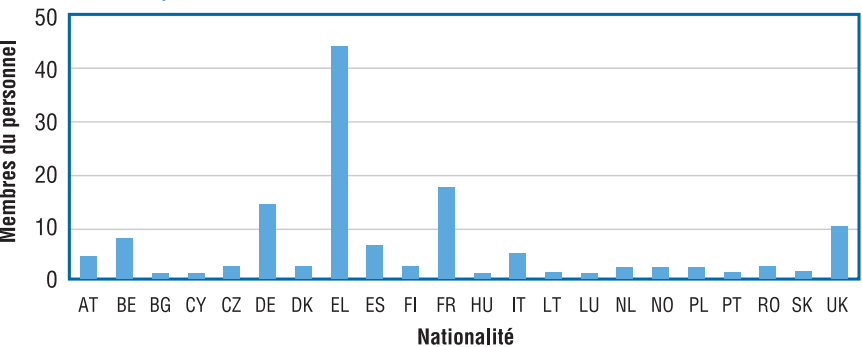
ANNEXE III

Ressources humaines

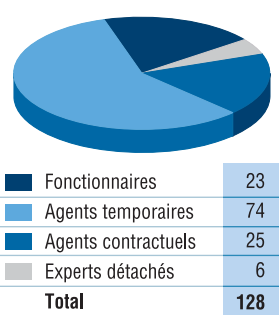


Personnel par nationalité

(inclut fonctionnaires, AT, AC et experts détachés)

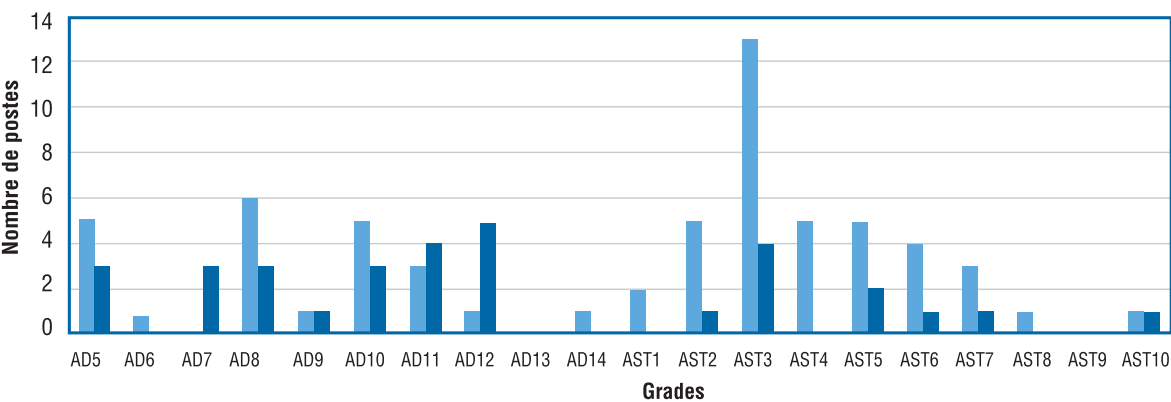


Personnel par type de contrat

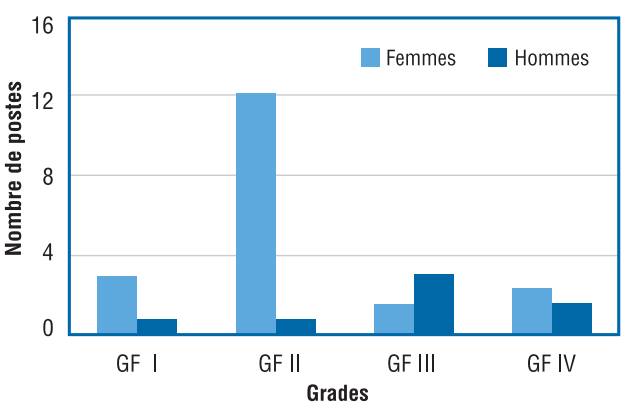


Catégorie des AT et fonctionnaires par sexe en 2008

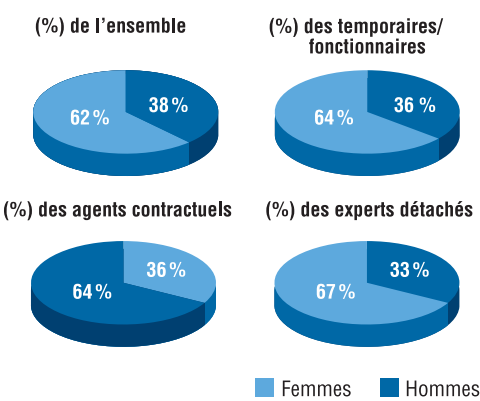
Femmes Hommes



Catégorie des agents contractuels par sexe en 2008



Personnel par sexe



ANNEXE IV

Réseaux du Cedefop

Nom du réseau	Pour plus d'informations, veuillez consulter:
Réseau européen de référence et d'expertise dans l'EFP (ReferNet)	http://www.cedefop.europa.eu/index.asp?section=8&sub=3 http://extranet.cedefop.europa.eu/
Réseau sur la détection précoce des besoins de compétences (Skillsnet)	http://www.cedefop.europa.eu/skillsnet/
Réseau des enseignants et formateurs de l'EFP (TTnet)	http://www.cedefop.europa.eu/etv/Projects_Networks/TTNet/
Arène de recherche du Cedefop – réseau CEDRA – Travailleurs âgés et apprentissage tout au long de la vie	http://www.cedefop.europa.eu/etv/Projects_Networks/Cedra/



ANNEXE V

Coopération entre le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation

Le Cedefop et la Fondation européenne pour la formation (ETF) sont complémentaires dans leur domaine d'expertise. Bien que les deux agences s'occupent ⁽¹⁾ d'enseignement et de formation professionnels (EFP), elles ne présentent aucun chevauchement de leurs fonctions. Tandis que l'ETF est un agent du changement doté d'un rôle opérationnel direct dans l'amélioration du capital humain des pays partenaires de l'UE, le Cedefop contribue, quant à lui, à développer et à promouvoir les politiques d'EFP au sein de l'UE via la recherche, l'analyse des politiques, les échanges d'informations et d'expériences, ainsi que l'apport d'expertise à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux.

Se fondant sur les acquis de leur coopération au cours des années précédentes, les travaux conjoints du Cedefop et de l'ETF reflèteront en 2009 les priorités de leurs programmes de travail respectifs. La coopération entre les deux agences consistera principalement à :

- (a) faciliter la participation des pays candidats ⁽²⁾ au développement de politiques et aux programmes communautaires connexes en matière d'EFP. En particulier, le Cedefop, avec le soutien de l'ETF et des bureaux nationaux de liaison dans les pays participants, continuera à associer les pays candidats au programme de visites d'étude, qui fait partie du Programme

intégré de l'UE pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les visites d'étude soutiennent les priorités du processus de Copenhague, le programme Leonardo da Vinci et le cadre d'actions des partenaires sociaux; (b) sensibiliser et, le cas échéant, préparer les pays candidats à une participation à part entière aux activités et réseaux du Cedefop, en particulier son réseau ReferNet (réseau de référence et d'expertise du Cedefop), de manière qu'ils puissent jouer leur rôle pleinement au moment de leur adhésion.

Le Cedefop et l'ETF renforceront également leur coopération, tant générale que thématique, par le biais de deux manifestations et réunions de travail conjointes entre leurs experts (l'une à Turin, l'autre à Thessalonique) afin de mutualiser leurs connaissances. Ils prépareront en outre leur rapport annuel commun pour le Parlement européen.

Le Cedefop et l'ETF coopéreront à la préparation d'une conférence sur la dimension externe du Cadre européen de certifications (CEC), qui se déroulera à Bruxelles fin janvier 2009.

⁽¹⁾ L'ETF utilise le Cedefop en tant que source d'informations et de bonnes pratiques dans les pays de l'UE et de l'EEE en matière de formation et d'enseignement professionnels et de marché du travail pour apporter un soutien à la réforme économique et sociale des pays tiers. Le Cedefop bénéficie, quant à lui, de l'expérience et des connaissances de l'ETF concernant les pays candidats et autres pays partenaires. En cas de nécessité, le Cedefop et l'ETF joignent leurs forces pour mettre à disposition leurs expertises techniques et scientifiques complémentaires afin d'atteindre des objectifs communautaires.

⁽²⁾ Les pays candidats dont il est question ici sont la Croatie, la Turquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

ANNEXE VI

Coopération entre le Cedefop et Eurofound



Le Cedefop et Eurofound coopèrent en matière de formation professionnelle continue (FPC), un des volets des relations du travail, thème majeur lié à l'agenda de Lisbonne et au processus de Copenhague. Le soutien des organisations de partenaires sociaux confrontés dans ce domaine à des défis de taille est une mission importante que partagent les deux agences.

Le Cedefop et Eurofound ont lancé une étude commune sur la contribution de la négociation collective au développement de la formation professionnelle continue en Europe. Le principal objectif de cette étude est de donner un aperçu de la façon dont le dialogue social et la négociation collective contribuent à développer des politiques et des initiatives de FPC dans tous les États membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, depuis l'introduction du processus de Copenhague en 2002 et compte tenu de l'agenda de Lisbonne ⁽³⁾. Elle couvre en particulier les aspects suivants:

- (a) principales caractéristiques des systèmes nationaux de FPC;
- (b) formes d'implication et d'intervention des partenaires sociaux dans la FPC;
- (c) rôle de la négociation collective dans la promotion de la FPC à différents niveaux;
- (d) positions des partenaires sociaux et vue d'ensemble du débat sur la FPC, avec mise en exergue des forces et des faiblesses des systèmes et des politiques actuels de FPC.

En février 2009, le Cedefop et Eurofound accueilleront un séminaire afin de diffuser et de discuter les conclusions de cette étude. L'objectif recherché est d'améliorer la compréhension et d'accroître la connaissance du rôle des partenaires sociaux et des défis qu'ils rencontrent en matière d'offre de FPC en Europe. En outre, ce séminaire sera l'occasion de:

- (a) discuter des caractéristiques des politiques de FPC dans les modèles de relations du travail;
- (b) passer en revue les pratiques et les tendances actuelles en matière de participation des partenaires sociaux aux politiques et systèmes nationaux de FPC et d'initiatives communes destinées à encourager le développement de la FPC à différents niveaux.

Au printemps 2009, une note d'information sur les résultats de l'événement sera diffusée par le Cedefop. Un document de travail sera également produit sur la base des contributions des intervenants et des participants.

⁽³⁾ Le rapport de synthèse final (plus 28 rapports nationaux) sera disponible sur: <http://www.eurofound.europa.eu/eiro/> et <http://www.trainingvillage.gr/etv/default.asp>

ANNEXE VII

Références



- (¹) Business Europe et al. *Key challenges facing European labour markets: a joint analysis of European social partners*, 2007.
- (²) Conseil de l'Union européenne. Règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop). *Journal officiel des Communautés européennes*, L 39, 13.2.1975, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 2051/2004 du Conseil.
- (³) Commission européenne. *Un agenda social renouvelé: opportunités, accès et solidarité dans l'Europe du XXI^e siècle*. Bruxelles: Commission européenne, 2008. (COM (2008) 412 final).
- (⁴) Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil du 22 mai 2008, sur la promotion de la créativité et de l'innovation dans le cadre de l'éducation et de la formation. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 141. 7.6.2008.
- (⁵) Cedefop. *Enhancing European cooperation in vocational education through evidence and expertise: continuity, focus and flexibility: Cedefop's medium-term priorities 2009-11*. Luxembourg: Office des publications, 2008. [version française à paraître].
- (⁶) Voir définition des aptitudes et compétences dans: Recommandation du Parlement européen du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 111, 6.5.2008.
- (⁷) Commission européenne. *Rapport stratégique concernant la stratégie renouvelée de Lisbonne pour la croissance et l'emploi: lancement du nouveau cycle (2008-2010) Garder la cadence des réformes*. (COM(2007) 803, 11.12.2007).
- (⁸) Conseil de l'Union européenne; Commission européenne. Rapport d'étape conjoint 2008 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail Éducation et formation 2010: L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 86, 5.4.2008, p. 1-31.
- (⁹) Commission européenne. *Copenhagen declaration: declaration of the European Ministers of Vocational Education and Training, and the Commission européenne convened in Copenhagen on 29 and 30 November 2002, on enhanced European cooperation in vocational education and training*. Bruxelles: Commission européenne, 2002.
- (¹⁰) Voir note 3.
- (¹¹) Commission européenne. *Strategic framework for European cooperation in education and training: communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions*. Bruxelles: Commission européenne, 2008. (SEC Documents, [nn]).
- (¹²) Commission européenne. *Rapport de la Commission relatif à l'évaluation externe du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle*. (COM(2008) 356 final, 13.6.2008).
- (¹³) Les prévisions couvrent tous les États membres de l'UE (à l'exception de la Bulgarie et de la Roumanie), ainsi que la Norvège et la Suisse.
- (¹⁴) Cedefop. *Future skill needs in Europe: focus on 2020*. Luxembourg: Office des publications, 2008.
- (¹⁵) Conseil de l'Union européenne; Commission européenne. Rapport d'étape conjoint 2008 du



Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail Éducation et formation 2010: L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 86, 5.4.2008, p. 1-31.

⁽¹⁶⁾ Cedefop. *Analysis of the continuing vocational training survey*. [à paraître].

⁽¹⁷⁾ Commission européenne. *Opportunités, accès et solidarité: vers une nouvelle vision sociale pour l'Europe du 21^e siècle*. (COM (2007) 726 final, 20.11.2007).

⁽¹⁸⁾ Commission européenne. *Une politique commune de l'immigration pour l'Europe: principes, actions et instruments*. (COM (2008) 359 final).

⁽¹⁹⁾ Commission européenne. *Livre vert: migration et mobilité: enjeux et opportunités pour les systèmes éducatifs européens*. (COM (2008) 423 final, 3.7.2008.)

⁽²⁰⁾ Voir note 3.

⁽²¹⁾ Commission européenne. *Maastricht Communiqué on the future priorities of enhanced European cooperation in vocational education and training (VET) European Ministers of Vocational Education and Training, European Social Partners and Commission européenne review of the Copenhagen Declaration of 30 November 2002. et The Helsinki communiqué on enhanced European cooperation in vocational education and training: communiqué of the European Ministers of Vocational Education and Training, the European social partners and the Commission européenne convened in Helsinki on 5 December 2006 to review the priorities and strategies of the Copenhagen process*.

⁽²²⁾ *Enhanced cooperation in VET –Bordeaux communiqué [forthcoming] et Draft Conclusions*

of the Council and of the Representatives of the Governments of the Member States, meeting within the Council, on the future priorities for enhanced European cooperation in vocational education and training (VET): review of the Council conclusions of 14 November 2008.

⁽²³⁾ Cedefop; Tessaring, Manfred; Wannan, Jennifer. *La formation et l'enseignement professionnels: une clé pour l'avenir: Lisbonne-Copenhague-Maastricht: se mobiliser pour 2010*. Luxembourg: Office des publications, 2004.

⁽²⁴⁾ Cedefop; Lipinska, Patrycja et al. *Zooming in on 2010: reassessing vocational education and training*. Luxembourg: Office des publications, 2007.

⁽²⁵⁾ Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil du 22 mai 2008 sur l'éducation et la formation des adultes. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 140, 6.6.2008 et Commission européenne. *Vers des principes communs de flexicurité: des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en combinant flexibilité et sécurité*. (COM(2007) 359 final).

⁽²⁶⁾ Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil du 25 mai 2007 sur un cadre cohérent d'indicateurs et de critères de référence pour le suivi des progrès accomplis vers les objectifs de Lisbonne dans le domaine de l'éducation et de la formation. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 311, 21.12.2007.

⁽²⁷⁾ Conseil de l'Union européenne. Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 111, 6.5.2005.

⁽²⁸⁾ Commission européenne. *Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil*

établissant le système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET). (COM (2008) 180 final, 9.4.2008).

- (29) Commission européenne. *Proposition de recommandation du Parlement européen et du Conseil relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels*. (COM (2008) 179 final, 9.4.2008).
- (30) Conseil de l'Union européenne. *Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États Membres réunis au sein du Conseil relative au renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie en Europe*. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 2004.
- (31) Conseil de l'Union européenne. *Resolution on better integrating lifelong guidance into lifelong learning strategies*. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 2008.
- (32) Conseil de l'Union européenne. Décision n° 2241/2004/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 instaurant un cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass). *Journal officiel de l'Union européenne*, L 390, p. 6-12.
- (33) Commission européenne. *Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant la première évaluation de l'initiative Europass*. (COM(2008) 427 final, 4.7.2008).
- (34) Conseil de l'Union européenne. Décision n° 1720/2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2006 établissant un programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne*, L 327/45, 24.11.2006.
- (35) Conseil de l'Union européenne. Résolution du Conseil du 15 novembre 2007 sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 290, 4.12.2007 et Commission européenne. *Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (2008-2110)*.
- (36) Conseil de l'Union européenne. *Conseil européen de Bruxelles, 13 et 14 mars 2008: conclusions de la présidence*. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 2008.
- (37) Commission européenne. *New skills for new jobs: anticipating and matching labour market and skills needs*, décembre 2008 [à paraître].
- (38) Cedefop. *Future skills needs in Europe: Focus on 2020*. Luxembourg. Office des publications, 2008
- (39) Cedefop. *Skillsnet: the early identification of skill needs network*. Disponible sur Internet: www.trainingvillage.gr/etv/Projects_Networks/skillsnet [cité le 1.12.2008].
- (40) OCDE. *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*. Disponible sur Internet: [/www.oecd.org/document/57/ 0,3343,fr_2649_33927_34602300_1_1_1_1,00.html](http://www.oecd.org/document/57/0,3343,fr_2649_33927_34602300_1_1_1_1,00.html) [cité le 1.12.2008].
- (41) Cedefop. *The shift to learning outcomes: conceptual, political and practical developments in Europe*. Luxembourg. Office des publications, 2008.
- (42) Commission européenne. *Development of vocational training policy: common European principles for validation of non-formal and informal learning*. Bruxelles, Commission européenne, 2004.

- (⁴³) Cedefop. Inventory of validation.
- (⁴⁴) Commission européenne. *Des compétences numériques pour le XXI^e siècle: stimuler la compétitivité, la croissance et l'emploi*. (COM(2007) 496 final, 7.9.2007).
- (⁴⁵) Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil du 15 novembre 2007 sur l'amélioration de la qualité des études et de la formation des enseignants *Journal officiel de l'Union européenne*, C 300, 12.12.2007 et Commission européenne. *Améliorer les compétences pour le XXI^e siècle: un programme de coopération européenne en matière scolaire*. (COM (2008) 425, 3.7.2008).
- (⁴⁶) Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil du 22 mai 2008 sur l'éducation et la formation des adultes. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 140, 6.6.2008.
- (⁴⁷) Commission européenne. *Plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes: C'est toujours le moment d'apprendre*. (COM (2007) 558 final).
- (⁴⁸) Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'efficacité et l'équité dans l'éducation et la formation. *Journal officiel de l'Union européenne*, C 298, 8.12.2006.
- (⁴⁹) Conseil de l'Union européenne. *Conseil européen de Bruxelles, 13 et 14 mars 2008: conclusions de la présidence*. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 2008.
- (⁵⁰) Commission européenne. *Rapport de la Commission relatif à l'évaluation externe du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle*. (COM(2008) 356 final), 13.6.2008 et ECOTEC. *External Evaluation of the European Centre for the Development of Vocational Training (Cedefop): consolidated: final Report*, décembre 2007.



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Programme de travail 2009

Luxembourg: Office des publications officielles
des Communautés européennes

2009 – VI, 64 p. – 21 X 29,7 cm

ISBN 978-92-896-0592-2

N° cat.: TI-AG-09-001-FR-C

Gratuit – 4080 FR –





Programme de travail 2009

TI-AG-09-001-FR-C

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Gratuit – Disponible sur demande adressée au Cedefop 4080 FR



Office des publications

Publications.europa.eu

ISBN 978-92-896-0592-2



9 789289 605922 >